La Voix de l'Est

UN ACCIDENT FAIT QUATRE BLESSÉS, DONT DEUX GRIÈVEMENT

ENDORMI AU VOLANT

PAGE 3

PHOTO ALAIN DION

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

DANIEL BRETON N'AURA FAIT QUE PASSER

PAGE 12

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

MARIEVILLE

DE NOUVELLES PLACES EN GARDERIE

PAGE 2

25% de rabais sur une grande sélection d'articles.
25 ANS DE PASSION!
Sports Bromont SB
58 Boul.Bromont sortie 78 de l'autoroute10
2803925

Le luxe est là pour rester. Pas les offres...
Pour une durée limitée, bénéficiez de trois mensualités gratuites et d'un taux de financement de 0,9 % sur TOUS les modèles d'occasion Certifiés 2008 à 2011.

Mercedes-Benz CERTIFIÉ LE GRAND SOLDE D'AUTOMNE

3 mensualités gratuites**

0,9 %* allant jusqu'à 36 mois

Vous profiterez également des avantages suivants :
- **Confiance :** inspection en 150 points
- **Garantie :** protection Certifiée Étoile allant jusqu'à 6 ans ou 120 000 km
- **Tranquillité d'esprit :** historique complet de l'entretien de votre véhicule
- **Sécurité :** assistance routière d'urgence 24 heures sur 24
- **Satisfaction :** privilège d'échange de 5 jours ou 500 km

Visitez le concessionnaire Mercedes-Benz de votre région ou **mercedes-benz.ca/certifie** pour obtenir plus d'information.

Luxe. Certifié. Accessible.

Mercedes-Benz

3056818

Concept Automobiles 1293, rue Principale, Granby 450 372-2226 ventes@conceptgranby.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2012. Modèle 2011 présenté. * Financement à 0,9 % offert uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée, pour une période de financement allant jusqu'à 36 mois et seulement pour les modèles Mercedes-Benz Certifiés 2008 à 2011 (ayant moins de 140 000 km) et pour les modèles smart Certifiés 2008 à 2011 (ayant moins de 100 000 km). Exemple de financement basé sur un modèle 2008 : 20 000 $ à un taux d'intérêt de 0,9 % par an correspondent à 563,30 $ par mois pendant 36 mois. Le coût de l'emprunt est de 279 $ pour un total de 20 279 $. Un versement initial peut être requis. ** Les trois premières mensualités sont supprimées (jusqu'à un maximum de 500 $/mois, incluant les taxes) dans le cadre du programme de financement, et cette offre s'applique seulement aux modèles Certifiés 2008 à 2011. Frais d'immatriculation et d'assurance ainsi que taxes et frais du RDPRM en sus. D'autres frais, taxes ou droits propres à chaque province peuvent être perçus. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé pour connaître les détails ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1-800-387-0100. L'offre prend fin le 30 novembre 2012.

FERMETURE DE LA GARDERIE LOULOU À MARIEVILLE

Création de 80 nouvelles places

ÉTIENNE FORTIN-GAUTHIER
etienne.fortin-gauthier@lavoixdelest.ca

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

La Garderie Loulou a fermé ses portes dans la controverse au début du mois jetant du même coup à la rue les quatre-vingts enfants qui y passaient leurs journées.

MARIEVILLE — La Garderie Loulou a fermé ses portes dans la controverse au début du mois jetant du même coup à la rue les quatre-vingts enfants qui y passaient leurs journées. Voilà que le gouvernement annonce maintenant des mesures exceptionnelles pour permettre à tous les enfants touchés par cette fermeture d'intégrer une autre garderie. Plusieurs parents disent cependant avoir été écartés dans la recherche d'une solution.

Le ministère de la Famille a annoncé hier en fin de journée l'attribution de 80 places à contribution réduite à la garderie l'Angelus, située à 2,5 kilomètres de la garderie fermée le 14 novembre à Marieville. La totalité des enfants touchés par les événements du début du mois pourra donc réintégrer une autre garderie dès le milieu de la semaine prochaine.

« J'ai à cœur le bien-être des familles de Marieville. Des parents viennent de vivre un épisode difficile, et je comprends leurs inquiétudes. La fermeture d'une garderie n'est jamais une situation facile, mais nous avons agi rapidement, et je suis heureuse d'accomplir ce geste concret dans le but de les soutenir », a déclaré la ministre Nicole Léger par voie de communiqué hier.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« La fermeture d'une garderie n'est jamais une situation facile, mais nous avons agi rapidement », a déclaré la ministre Nicole Léger.

Au lendemain de la fermeture de la Garderie Loulou, le ministère de la Famille a interpellé les groupes qui avaient déposé des projets de garderie dans le secteur lors d'un précédent appel de projets en 2011. Après avoir été écarté l'an dernier pour l'obtention de nouvelles places, voilà que la Garderie l'Angelus semble maintenant répondre aux critères du Ministère.

La directrice de la garderie l'Angelus, Renée Houle, ne sait pas ce qui avait motivé le refus de l'an dernier. « Nous étions admissibles, toutefois notre projet n'avait pas été retenu. Nous leur avons demandé la raison derrière cette décision et nous devrions la connaître d'ici 30 jours », confiait-elle hier en marge de l'annonce du Ministère.

M^me^ Houle affirme qu'elle compte engager prochainement les éducatrices sans emploi de la Garderie Loulou. « Celles qui le veulent bien pourront se joindre à notre équipe. Ce sera des lieux différents, mais il y aura sensiblement le même personnel, donc ça devrait faciliter la transition pour les enfants », pense-t-elle.

Content et déçu

L'annonce d'hier a reçu un accueil partagé de la part de plusieurs membres du comité des parents de la Garderie Loulou. « Je suis content, car on va peut-être réussir à retrouver un peu de stabilité. Mais de l'autre côté, je suis un peu déçu de l'attitude du gouvernement, qui n'a jamais voulu laisser transparaître quoi que ce soit. Nous n'avons jamais été écoutés, j'ai l'impression qu'on était une patate chaude pour eux », dénonce Sylvain Pearson, père d'une fillette de 4 ans.

Il affirme que son enfant a été grandement affecté par l'incertitude des dernières semaines. « C'est horrible depuis la fermeture, elle a de la difficulté à faire ses nuits. Et on a dû se résigner à payer 40 $ par jour dans une garderie privée, soit la moitié du salaire de ma femme », ajoute M. Pearson.

Eric Hutchinson, aussi membre du comité des parents, croit également que le ministère de la Famille fait tout pour protéger son image. « Le Ministère veut sauver la face à chaque fois », dit-il. M. Hutchinson ajoute néanmoins que l'annonce d'hier constitue une libération pour lui et de nombreux autres parents.

« Nos demandes au gouvernement étaient notre subvention, que nos enfants soient ensemble, que nous gardions les éducatrices et que nous restions dans la même garderie. On a maintenant les trois premières. On se le fait imposer, mais on a obtenu la majorité de ce qu'on demandait », croit le père de famille.

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Eric Hutchinson, membre du comité des parents, croit que le ministère de la Famille fait tout pour protéger son image.

Marie-Ève Dubois était à joindre hier soir des parents touchés par l'annonce du ministère de la Famille. Elle affirme qu'il est trop tôt pour dire si tous les enfants de la Garderie Loulou passeront bel et bien à la Garderie l'Angelus au cours des prochains jours. « Rien n'est réglé final, final. Ce n'est pas vers quoi on voulait s'en aller, mais au moins on a nos places. Les parents vont se rencontrer, pour l'instant on absorbe la nouvelle », confie-t-elle.

Le mystère demeure toujours en ce qui concerne les raisons exactes de la fermeture de la Garderie Loulou. Si l'établissement a des démêlés avec le ministère de la Famille depuis fort longtemps, le gouvernement n'a jamais accepté de révéler les motifs qui ont motivé la décision de fermer l'endroit du jour au lendemain, la cause étant toujours devant les tribunaux.

Karine Doyon, l'attachée de presse de la ministre de la Famille, a refusé hier de commenter l'affaire. « Je ne veux pas revenir sur ce sujet là. On ne peut pas en parler », a-t-elle indiqué lorsqu'interpellée par *La Voix de l'Est* sur le sujet.

COLLISION ENTRE TROIS VÉHICULES

La fatigue au volant mise en cause

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — La fatigue au volant pourrait être à l'origine d'une collision qui a fait quatre blessés, dont deux grièvement, hier matin à Granby. Ces derniers ont été transportés d'urgence à l'hôpital de Granby, où l'on évoquait la possibilité de les transférer dans un autre centre hospitalier, en raison de la gravité de leur état. Leur vie ne serait toutefois pas en danger.

« L'enquête est toujours en cours, mais une des hypothèses qui est étudiée, qui est retenue est que l'un des deux conducteurs se soit endormi au volant », explique l'agente Caroline Garand, porte-parole du service de police de Granby.

PHOTO ALAIN DION

La porte-parole du service de police de Granby, Caroline Garand.

Dans la voie inverse

Une camionnette noire de type pick-up roulait sur le boulevard David-Bouchard en direction nord lorsqu'elle a dévié de sa trajectoire et s'est retrouvée dans la voie inverse où elle a violemment percuté un camion cube dans lequel voyageaient deux hommes. Une petite voiture qui roulait derrière le camion cube, une New Beetle, a été percutée par la camionnette.

L'impact entre la camionnette et le camion cube a été foudroyant. Les conducteurs se sont retrouvés coincés dans leur véhicule. Les pompiers de Granby ont été appelés sur place et ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour les extirper de leur fâcheuse position.

Le conducteur de la camionnette noire, un Granbyen de 21 ans, et le conducteur du camion, un Cowansvillois âgé de 39 ans, ont subi de graves blessures. Le passager du camion cube, un résidant de Sainte-Cécile-de-Milton âgé de 48 ans, a aussi été blessé et a été transporté à l'hôpital. Le conducteur de la voiture, un Sherbrookois de 40 ans, a été blessé légèrement et il a été traité sur place par les ambulanciers.

Le boulevard David-Bouchard a été fermé entre les rues Simonds et Principale jusqu'à 11 h pour permettre au reconstitutionniste en scène d'accident du service de police de Granby de faire son travail.

PHOTO ALAIN DION

Le conducteur du camion cube, un Cowansvillois de 39 ans, a subi de graves blessures tandis que son passager a subi des blessures moins importantes.

PHOTO ALAIN DION

Le Granbyen au volant de sa camionnette de type pick-up a dévié de sa trajectoire et s'est retrouvé dans la voie inverse où il a percuté de plein fouet un camion cube. Il a subi de graves blessures, mais sa vie n'est pas en danger.

CETTE NOUVELLE EN VIDÉO

Regardez le reportage de Karine Blanchard au **www.lavoixdelest.ca**

Trois autres accidents hier

En après-midi, un camion-remorque a fait une mise en portefeuille sur l'autoroute 10 à la hauteur d'Eastman. Le poids lourd s'est retrouvé sur le terre-plein central et la voie de gauche en direction de Montréal était partiellement obstruée. Pendant plus de trois heures, la circulation a été déviée.

Le conducteur du camion, un Ontarien de 49 ans, a été conduit à l'hôpital par mesure préventive. Il a toutefois été arrêté pour conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool. Un échantillon sanguin a été prélevé pour confirmer son taux d'alcoolémie.

En soirée, deux autres accidents ont occupé les intervenants d'urgence de la région. Vers 18 heures, une automobile a effectué une violente sortie de route à proximité du 152, chemin Robinson ouest. Le conducteur de l'automobile s'est retrouvé coincé dans l'habitacle, ce qui a forcé l'utilisation des pinces de désincarcération par les pompiers de Waterloo. Le conducteur a pu être sorti de l'automobile et a pris le chemin de l'hôpital.

Plus tôt en soirée, un camion a aussi effectué une sortie de route sur le chemin Saxby nord, entre les chemins Brandrick et Ostiguy. L'incident a forcé la fermeture de ce tronçon pendant plus d'une heure. Le camion a été sorti de sa fâcheuse position vers 19 h 30.

» EN BREF

Un nonagénaire lutte toujours pour sa vie

ACTON VALE (KB) — À la suite d'une violente collision survenue mercredi matin à Acton Vale, un nonagénaire lutte toujours pour sa vie. Rappelons que l'automobiliste s'est immobilisé à un feu rouge à l'intersection des routes 139 et 116, et a aussitôt poursuivi sa route sans que le feu ne soit passé au vert. Il a été violemment percuté dans sa portière par un camion de livraison. Il a d'abord été transporté dans un hôpital de la région avant d'être transféré dans un centre hospitalier de Montréal pour y soigner de graves blessures. Les policiers ont confirmé hier que le Valois âgé de 93 ans repose toujours dans un état critique et lutte pour sa vie.

MÉTÉO

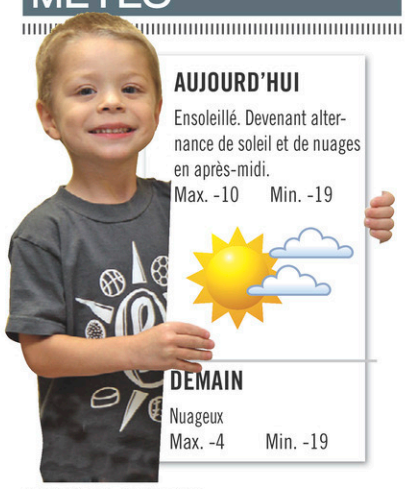

Emile, 3 ans, Les Recrues

SOMMAIRE

Arts et culture 6
Horoscope 18
Loterie 8
Jeux 23
Nécrologie ..... 21 et 22
Opinion 10
Petites annonces 20
Sports 24

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot _____ 4,13 $
par motorisé _____ 4,55 $

» EN BREF

La fonte des calottes glaciaire fait son effet dans les océans

PARIS (ASSOCIATED PRESS) — La fonte des calottes glaciaires des deux pôles a contribué en dix ans à une hausse de plus de 11 millimètres du niveau global des océans, soit un cinquième de la hausse totale mesurée depuis 1992, affirment des chercheurs dans la revue *Science* publiée aujourd'hui. Chaque année, les calottes du Groenland et de l'Antarctique ont perdu environ 230 milliards de tonnes de glace. D'après Andrew Shepherd, de l'Université de Leeds, cette fonte a augmenté le niveau des océans de 0,59 mm par an depuis 1992. L'augmentation globale est de 3 mm par an, l'essentiel provenant de la dilatation des océans sous l'effet de la hausse des températures.

PHOTO FOURNIE SKI BROMONT

Ski Bromont lance officiellement sa saison aujourd'hui. La station sera dorénavant ouverte « sept jours et sept soirs par semaine, sauf la veille de Noël », dit Charles Désourdy.

« Il y a de la frénésie dans l'air »

Les stations de la région prêtes à accueillir skieurs et planchistes

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

BROMONT — Les propriétaires et dirigeants de stations de ski de la région jubilent. De gros flocons ont déboulé du ciel et le temps froid permet la fabrication de neige: les principaux ingrédients pour lancer la nouvelle saison de ski sont réunis. Ski Bromont ouvre ses portes aujourd'hui, tandis que Sutton et Owl's Head accueilleront les skieurs et planchistes à partir de demain.

« Il y a de la frénésie dans l'air, autant chez les clients qu'ici, à l'interne », a lancé hier le président de Ski Bromont, Charles Désourdy.

Ceux et celles qui n'attendent que le signal de départ pour sauter sur leurs planches pourront le faire ce matin, à compter de 9 h. Outre la Brome, la Knowlton et le lien entre les deux pistes seront ouverts. La pente-école accueillera ses premiers apprentis à partir de samedi matin.

« D'ici mardi, on devrait avoir 15 pistes d'ouvertes, dont la Bedford et la Coupe du Monde. La mâchoire des gens va se décrocher quand ils vont venir. Les investissements des dernières années vont paraître. Ça va aller très vite pour ouvrir de nouvelles pistes. On peut faire fonctionner 240 canons en même temps », assure M. Désourdy.

Ski Bromont lance sa saison « pour de bon ». La station sera dorénavant ouverte « sept jours et sept soirs par semaine, sauf la veille de Noël ». Et ce n'est pas le redoux annoncé au début de la semaine prochaine qui semble inquiéter le grand patron de la montagne. « La neige fabriquée est très résistante. Il y a déjà un fond qui varie entre 60 centimètres et un mètre », laisse tomber Charles Désourdy, avec confiance.

Même enthousiasme

L'enthousiasme est le même du côté de Mont-Sutton. « L'ambiance est bonne; le paysage est blanc », lance la directrice du marketing, Nadya Baron.

Les activités de la nouvelle saison hivernale de la station de ski du Mont-Sutton, qui emploie 350 personnes, débuteront demain matin, sur le coup de 8 h 30. Le télésiège II sera en marche. Les skieurs et planchistes pourront se délier les jambes sur trois pistes: la Sutton-Ik, l'Alouette et la Cascade. Mis à part le service de garde, tous les services du chalet Alt. 400 m seront à la disposition des clients.

Pour la suite des choses, les équipes d'opération sont à l'affût, dit Nadya Baron. « On part les canons chaque fois qu'on le peut », dit-elle.

Autre ouverture dans la région: le Mont Owl's Head, à Potton. Il accueillera aussi ses premiers clients samedi. Selon un communiqué émis hier par la station, cette dernière sera ouverte pour le week-end, mais fermera ses portes durant la semaine pour rouvrir, cette fois-ci pour la saison, à partir du 8 décembre.

Pour l'heure, trois pistes et deux remontées mécaniques quadruples seront offertes. « Nous continuerons de fabriquer de la neige jusqu'à ce que nous ayons recouvert près de 90 % du terrain skiable pour les prochaines semaines. Dame Nature travaille avec nous cette année et on en profite », déclare Matthew Sargent, responsable des opérations de montagne à Owl's Head.

Les mordus de ski, eux, devraient être au rendez-vous. Ils sont nombreux à suivre les opérations de préparation sur les pages Facebook des stations, accompagnant chacune des photos de pistes enneigées mises en ligne de commentaires du genre « Yesssss ! » et « Enfin ! » bien sentis. Ils pourront maintenant répondre à l'appel de la montagne.

PHOTO FOURNIE OWL'S HEAD

Trois pistes et deux remontées mécaniques quadruples seront offertes à Owl's Head ce week-end.

EAUX DE SURFACE DANS BROME-MISSISQUOI

La MRC se dotera d'un plan d'action

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

COWANSVILLE — La qualité de l'eau des rivières et des lacs passe par la gestion des eaux de surface, estiment les maires de la MRC Brome-Missisquoi. Ils proposent une série de mesures pour limiter les effets d'érosion des sols lors des périodes de fortes averses et pour réduire l'impact humain sur les cours d'eau. Restera aux élus à décider si les municipalités seront libres d'appliquer ou non les nouveaux règlements.

L'équipe d'aménagement du territoire de la MRC vient de recevoir le mandat du conseil des maires pour préparer un plan d'action sur la gestion de l'eau. Il s'articulera autour de sept points précis : le contrôle de l'érosion, la protection des bandes riveraines, la conformité des installations septiques, les moyens de limiter les surverses des municipalités, la protection des milieux humides, la sensibilisation des citoyens aux objectifs visés et la formation des employés municipaux aux futures règles environnementales.

Ces mesures découlent du sommet sur la gestion des eaux de surface qui a réuni, le 23 octobre dernier, les maires de la MRC, de hauts fonctionnaires des 21 municipalités et de la MRC ainsi que des représentants des deux principaux organismes de bassins versants de la région. Les échanges ont été francs et plusieurs points ont fait consensus, souligne Robert Desmarais, directeur général de la MRC. « Les maires sont conscients des problèmes. Ce n'est pas la première fois qu'on en parle, mais la préparation d'un plan d'action est un premier pas important. C'est le fait de dire "On y va, on passe à l'action" », a-t-il dit hier en entrevue.

PHOTO ALAIN DION
Robert Desmarais, directeur général de la MRC Brome-Missisquoi.

Névralgique

Des sept mesures à développer, le contrôle de l'érosion apparaît le plus névralgique, autant par les difficultés qu'il représente que par la sensibilité des municipalités sur cette question. Les spécialistes de la MRC devront, entre autres choses, trouver des moyens d'améliorer les fossés pour qu'ils ralentissent la vitesse des eaux de pluie tout en captant les sédiments ainsi que de nouvelles façons de concevoir des routes. Ils devront par ailleurs étudier les effets des eaux de pluie dans les secteurs escarpés et sur les terrains dénudés où des constructions résidentielles sont en cours.

PHOTO JANICK MAROIS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST
Le passage de la tempête tropicale Irene en août 2011 a causé des centaines de milliers de dollars de dommages dans la région. Les maires de la MRC Brome-Missisquoi veulent limiter les risques en contrôlant mieux les eaux de surface.

Des normes plus sévères pourraient être proposées, dont l'aménagement de seuils dans les fossés et de bassins de rétention dans les projets résidentiels futurs.

Pour la protection des bandes riveraines et la conformité des installations septiques, les règles sont déjà existantes, rappelle M. Desmarais. Les municipalités seront invitées à les faire respecter.

Les cas de surverses des municipalités sont plus problématiques. Elles se produisent en raison de l'état vétuste des réseaux d'égout municipaux. Lors d'averses et de la fonte des neiges, des milliers de litres d'eaux usées sont rejetés dans les cours d'eau. Le plan d'action demandera aux municipalités d'élaborer un programme de correction et de modernisation de leurs réseaux.

Le conseil des maires a prévu un budget de 110 000 $ en 2013 pour l'élaboration du plan d'action. Le montant servira également à la formation des employés municipaux chargés de l'application des nouveaux règlements, surtout les inspecteurs municipaux. Des campagnes d'information seront par ailleurs organisées auprès des citoyens.

« Il va falloir appliquer les nouveaux règlements, mais en éduquant les gens. Je pense que la grande majorité des gens sont d'accord pour qu'on intervienne pour protéger l'environnement et nos cours d'eau. Il faut expliquer ce qu'on veut faire », a dit M. Desmarais.

Le plan d'action sur la gestion de l'eau devrait être déposé à la table des maires en mars, indique M. Desmarais. C'est alors que les maires débattront de son contenu, mais aussi des normes et règles qu'il contient.

Plus important encore, les maires devront aussi trancher à savoir si toutes les municipalités seront assujetties aux nouvelles règles, c'est-à-dire si elles seront toutes tenues de les appliquer. Le débat s'annonce d'emblée corsé. « Pour plusieurs municipalités, c'est très inconfortable de dire qu'elles vont obliger leurs citoyens à respecter de nouvelles règles. Il y a des maires qui trouvent qu'il y a déjà trop de règles. On sent qu'il y a une réticence. Tout ça va être discuté. Puis ça sera à tous les maires de prendre cette décision » a dit M. Desmarais.

INAUGURATION DE LA MAISON BERGERON-JETTÉ

Un « PPP à la sauce granbyenne »

CHANTAL VALLÉE
chantal.vallee@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY — Le CSSS de la Haute-Yamaska inaugurait hier la Maison Bergeron-Jetté, une résidence intermédiaire de 30 places située rue Déragon, juste à côté du CLSC Yvan-Duquette.

Cette maison, qui accueillera ses premiers résidants dès le 1er décembre, abritera 30 personnes en perte d'autonomie de légère à moyenne qui nécessitent moins de soins que la clientèle des CHSLD. Sa clientèle sera partagée moitié-moitié entre les personnes aux prises avec des déficits cognitifs (maladie d'Alzheimer ou autres) et les gens qui ont des limitations physiques.

Le président du conseil d'administration du CSSS de la Haute-Yamaska, Jean-Marc Savoie, se réjouissait hier de ce qu'il a qualifié de « PPP à la sauce granbyenne ».

Bien avant que la formule de partenariat public-privé ne devienne populaire, la Fondation Horace-Boivin a construit des résidences dites « intermédiaires », dont le financement est public, alors que la gestion est confiée au secteur privé. « C'est un partenariat extrêmement fructueux. C'est notre quatrième maison qu'on inaugure pour la ville de Granby », fait savoir M. Savoie. « C'est une façon originale d'avancer. On ne construit pas avec l'argent du ministère de la Santé, mais on investit l'argent de la communauté », indique-t-il.

La Fondation Bergeron-Jetté a investi 200 000 $ dans cette maison qui portera son nom.

Comme dans un Centre d'hébergement et de soins de longue durée public, les résidants paieront une somme établie en fonction de leur revenu pour habiter dans cette grande maison de deux étages, lumineuse, pourvue d'un grand balcon en avant et d'un jardin en arrière, un espace protégé et surveillé par des caméras. On n'y trouve que des chambres individuelles, de larges corridors et une salle de bains par trois chambres. La construction a coûté 2,6 millions $ environ.

Le président de la Fondation Horace-Boivin, Louis Choinière a souligné sa fierté en inaugurant la maison. Le projet a été mené rondement : 11 mois se sont écoulés entre les esquisses et l'ouverture officielle.

Linda Berthiaume et Daniel Germain ont été choisis par le CSSS pour gérer la nouvelle ressource. Le personnel du CSSS y offrira les services spécialisés.

Le directeur général du CSSS de la Haute-Yamaska, Yves Fortin, a remercié tous les gens qui ont participé au projet, notamment la Fondation Horace-Boivin qui fournit un levier pour offrir des ressources en mesure de répondre aux besoins de la clientèle.

PHOTO JANICK MAROIS
Participaient à l'inauguration de la Maison Bergeron-Jetté : le président du conseil d'administration du CSSS de la Haute-Yamaska, Jean-Marc Savoie, le président de la Fondation Horace-Boivin, Louis Choinière, une des responsables de la maison, Linda Berthiaume, Marielle Jetté, présidente de la Fondation Bergeron-Jetté, un des responsables de la maison, Daniel Germain, et le directeur général du CSSS de la Haute-Yamaska, Yves Fortin.

Le Prénom présentée à Bromont

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

BROMONT — La pièce *Le Prénom*, qui a été présentée 44 fois à guichets fermés dans le cadre du Festival Juste pour rire à Montréal l'été dernier, prendra l'affiche du Théâtre Juste pour rire de Bromont à compter du 27 juin prochain.

Le Prénom est une saga familiale. L'intrigue prend forme lors d'un souper bien arrosé alors qu'un futur papa dévoile le prénom qu'il entend donner à son fils. À voir la photo sur l'affiche de promotion, on peut présumer qu'il s'agit d'Adolf. S'en suivra des discussions sur la vie de couple, l'éducation des enfants, sur notre rapport à l'argent et à l'amitié et quoi encore !

La pièce s'est attirée de bonnes critiques dans la presse montréalaise. Avant de prendre vie au Québec, elle a été présentée devant plus de 250 000 personnes en France. Elle a même été portée au grand écran.

Christian Bégin, Patrice Robitaille, Gabriel Sabourin, Catherine-Anne Toupin et Isabelle Vincent forment la distribution. Encore une fois, Juste pour rire propose des gros noms.

La pièce est signée de la main des Français Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière. La mise en scène est quant à elle l'oeuvre de Serge Denoncourt et elle a été adaptée par Maryse Warda.

L'été dernier, *Double Vie*, qui mettait pourtant en vedette Bernard Fortin, André Robitaille et Martine Francke, a été démolie par la critique.

On ne connaît pas encore le reste de la programmation 2013 du Théâtre Juste pour rire, sinon que le mois de septembre sera celui de *Juke Box*, un spectacle musical qui nous replongera dans l'ambiance et la musique des années 1950.

Les billets pour *Le Prénom* comme pour *Juke Box* sont déjà en vente.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

***Le Prénom* a été présentée 44 fois à guichets fermés dans le cadre du Festival Juste pour rire à Montréal l'été dernier. La pièce est défendue par Isabelle Vincent, Catherine-Anne Toupin, Gabriel Sabourin, Christian Bégin et Patrice Robitaille.**

Des cotes d'écoute record pour M105

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Annie Lessard est la reine de M105, elle qui anime les deux émissions les plus écoutées dans la région.

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — C'est le bonheur dans les locaux de M105. Normal, puisque la radio de Granby est non seulement toujours la station la plus écoutée dans la région, mais elle n'a jamais été autant écoutée, point !

« Nos meilleurs sondages à vie », lance Guy Laporte, qui a été nommé directeur général en juillet dernier après s'être joint à la station en 2008.

M105 rejoint plus de 37 000 auditeurs par semaine dans la Haute-Yamaska et dans Brome-Missisquoi, ce qui représente une hausse de 22 % par rapport à il y a un an. Dans le grand Granby seulement, ils sont quelque 28 000 à syntoniser le 104,9 sur la bande FM.

Annie Lessard est la reine de M105. L'ancienne de Rock-Détente (devenu Rouge) éclipse toute compétition le matin (*Les avants-midis d'Annie*) et l'après-midi (*Les p'tits bonheurs*).

« Annie représente une belle acquisition, reprend Guy Laporte. Elle a amené avec elle son professionnalisme, son talent et son enthousiasme. »

Les midis M105, animés par Jean Moreau, est la troisième émission la plus écoutée en région.

« Ce que j'aime, quand je regarde ces chiffres, c'est qu'on nous confirme à nouveau toute la pertinence de la radio locale, dit encore Guy Laporte. À Granby, les gens ont accès à une bonne dizaine de stations, mais c'est encore leur radio à eux qu'ils choisissent d'écouter. »

À noter enfin que Rouge FM perd des plumes dans la région. C'est maintenant le 98,5 de Paul Arcand qui est deuxième, derrière M105.

Concours
La Voix de l'Est
À gagner quatre paires de billets pour Grimskunk

Quatre gagnants remporteront une paire de billets, d'une valeur de 40$ pour le spectacle de Grimskunk à la Maison de la culture de Waterloo. Le tirage aura lieu le 4 décembre à 14h30, au journal. Les noms des gagnants seront publiés dans *La Voix de l'Est*, le 5 décembre. Règlements disponibles à *La Voix de l'Est*.

Retournez ce coupon d'ici le mardi 4 décembre, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 253, 76, rue Dufferin, Granby, J2G 9L4

Concours La Voix de l'Est Les Jeudis Saints

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____
Tél. : _____
Code postal : _____
Question d'habileté : 4 x 8 = _____

Vous pouvez aussi participer sur Internet : lavoixdelest.ca

3076920

Des dizaines d'opérations annulées

Héma-Québec met de côté la moitié de la réserve de sang

DAPHNÉ CAMERON
La Presse

Héma-Québec a décidé hier de mettre de côté près de la moitié de sa réserve de sang par mesure préventive après avoir découvert des poches défectueuses dans ses stocks. Tous les hôpitaux du Québec sont touchés par cette mesure, qui met sous pression le système de santé. Plusieurs dizaines d'opérations ont d'ailleurs été annulées hier à l'échelle de la province, dont 20 à Montréal.

Mercredi soir, tous les établissements de santé de la province ont reçu la consigne d'isoler toutes les poches fabriquées par le fournisseur Haemonetics. On aurait constaté des « microfissures » sur les tubulures, le dispositif qui relie la poche de sang au tube d'écoulement. On craint que de l'air se soit infiltré par ces fissures, ce qui peut engendrer la prolifération de bactéries. Héma-Québec a découvert trois poches défectueuses, mais le sang qu'elles contenaient n'était pas contaminé. Au moment de mettre sous presse, le ministère de la Santé du Québec disait qu'aucun produit sanguin contaminé n'avait été dépisté jusqu'à maintenant.

Les établissements de santé suivent tout de même la situation de près. « Nous avons demandé à nos établissements de nous signaler toute situation anormale, par exemple un patient qui aurait reçu un culot de sang et qui ferait de la fièvre », a indiqué hier la Dre Louise Ayotte, directrice générale adjointe de l'Agence de la santé de Montréal.

Par précaution, 3000 unités de sang ont été mises de côté et seront inspectées dans les prochains jours. Les 3000 autres poches toujours en circulation ont été fabriquées par une autre compagnie.

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Plus de 3000 poches de sang comme celle-ci ont dû être mises de côté.

« Des tests sont actuellement effectués sur les produits sanguins mis en quarantaine. Selon ces résultats, les produits sécuritaires pourront être remis en circulation, a indiqué Héma-Québec dans un communiqué. Les patients qui ont récemment reçu des transfusions ont tous reçu des produits jugés sécuritaires et il n'y a pas de risque pour leur santé. »

Pour parer à toute éventualité, les banques de sang tentent généralement de maintenir des stocks pour une période de six jours, a indiqué Manon Pépin, vice-présidente aux affaires publiques d'Héma-Québec. Le retrait des poches défectueuses laisse une réserve de quatre jours et demi au Québec.

Héma-Québec misait sur une collecte de sang hier à l'Université Laval pour renflouer ses réserves. On lancera aussi des appels ciblés aux donneurs universels, soit ceux du groupe sanguin O négatif. Pour répondre à la demande des hôpitaux du Québec, Héma-Québec doit recevoir 1000 dons de sang par jour.

Opérations annulées

Même si Héma-Québec ne parle pas de pénurie, la rétention des poches suspectes a forcé l'annulation de plusieurs opérations.

À Montréal, 20 interventions non urgentes, dont 10 en chirurgie cardiaque, ont été reportées dans 5 centres hospitaliers (CHUM, CUSM, Institut de cardiologie, Santa Cabrini et St Mary's), a indiqué l'Agence de santé de Montréal. Des quantités supplémentaires de sang ont été envoyées aux centres de traumatologie de la métropole, soit à Sacré-Coeur et à l'Hôpital général de Montréal. Leurs activités n'ont donc pas été touchées.

Ailleurs au Québec

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 90 % des réserves de sang sont touchées par la mesure de rétention. Les hôpitaux d'Alma et de Chicoutimi ont donc annulé plusieurs opérations et césariennes.

Au Centre de santé et de services sociaux de Gatineau (CSSSG), la mesure a forcé l'annulation de 5 interventions électives hier et de 17 aujourd'hui aux hôpitaux des secteurs de Hull et de Gatineau.

Seule une opération a été annulée dans la région de Sherbrooke.

La directrice générale de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, Lise Denis, estime que les centres hospitaliers ont bien réagi à cet événement sans précédent. « Ça met à l'épreuve les plans d'urgence et de précaution des hôpitaux, a-t-elle déclaré en entrevue. Héma-Québec va devoir faire un bilan et tirer des leçons de cet événement sur les plans scientifique et de l'approvisionnement. »

Peu de conséquences à Granby

CHANTAL VALLÉE

GRANBY — La décision d'Héma-Québec de mettre en quarantaine près de la moitié de sa réserve de sang, hier, a eu peu de conséquences sur le fonctionnement du bloc opératoire de l'hôpital de Granby.

Une seule chirurgie a dû être annulée, confirme le directeur des services professionnels Michel Poirier, parce qu'il « s'agissait d'un cas un peu plus à risque de transfusion sanguine », expose-t-il.

Hier, les patients en externe n'ont pas pu obtenir les transfusions prévues à l'horaire. Le Dr Poirier s'attendait à ce qu'elles aient lieu aujourd'hui ou, au pire, qu'elles soient reportées à ce week-end.

Aujourd'hui, aucune des chirurgies prévues à l'horaire ne devrait être annulée, disait-il en fin de journée hier.

« C'est par mesure de prudence que ces lots de produits sanguins ont été mis en quarantaine. C'est quelque chose de technique », explique le Dr Poirier.

Prudence

« Comme nos réserves de sang diminuaient, il a fallu être très prudent, gérer ça de façon serrée », explique le De Poirier.

Comme le risque de contamination est considéré assez faible, poursuit le médecin, « en cas de catastrophe, il n'est pas exclu que l'on puisse utiliser les produits mis en quarantaine », dit-il.

L'établissement n'a cependant pas dû y recourir hier. « On a pu répondre aux besoins sans toucher à ces lots-là », indique-t-il.

L'hôpital de Granby a reçu des produits sanguins de l'hôpital Charles-LeMoyne pour répondre aux besoins causés par des accidents de la route. « Dans ces situations-là, on s'entraide », indique le Dr Poirier.

PHOTO JANICK MAROIS

Le directeur des services professionnels de l'hôpital de Granby, Michel Poirier.

À la mémoire de Vincent Roy

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

BROMONT — Il y a un an, le service de police de Bromont perdait l'un des siens. Le policier Vincent Roy était happé mortellement lors d'une intervention de routine en bordure de la route 139. À l'occasion de ce triste anniversaire, ses collègues se sont rendus sur les lieux de la tragédie pour y déposer une gerbe de fleurs à sa mémoire, hier.

PHOTO JANICK MAROIS

Le directeur du service de police de Bromont, Jean Bourgeois.

« C'est un geste symbolique », confie Jean Bourgeois, directeur du service de police de Bromont, qui s'est rendu avec les policiers hier à 11 h 26 à l'endroit même et à l'heure à laquelle le drame s'est produit. « On voulait commémorer cet événement malheureux et rendre hommage à Vincent », enchaîne le directeur.

Le policier Vincent Roy, père de deux enfants, a été frappé par un camion cube en bordure de la route 139 alors qu'il marchait en direction de sa voiture de patrouille après avoir intercepté une voiture. L'agent âgé de 37 ans a suivi les règles de l'art enseignées par l'École nationale de police dans la façon d'intervenir, a révélé le rapport de la CSST.

Ce triste anniversaire n'est pas sans raviver de douloureux souvenirs. « Ça fait une semaine ou deux que la date s'en vient... C'est sûr que les émotions sont revenues. Je pense à Vincent », confie le policier Steeve Renaud, qui appréhendait ce retour sur les lieux du drame.

« C'est du recueillement. On pense à sa famille, enchaîne l'agent Renaud. On pense à Vincent et on lui demande de veiller sur nous. »

PHOTO JANICK MAROIS

Les policiers de Bromont se sont rendus sur les lieux de l'accident qui a coûté la vie à leur collègue Vincent Roy le 1er décembre 2011.

Une nouvelle mesure

Le décès du policier a mobilisé plusieurs intervenants du monde de l'urgence pour modifier la loi afin de leur offrir plus de sécurité en bordure des routes et des autoroutes du Québec. Depuis le 5 août, les conducteurs doivent respecter un corridor de sécurité lorsqu'un véhicule d'urgence, comme une voiture de patrouille ou une ambulance par exemple, est immobilisé avec les gyrophares allumés.

La mesure oblige les conducteurs à changer de voie si la situation le permet et dans le cas contraire, ils doivent réduire leur vitesse. Malgré cette nouvelle obligation, un deuxième policier a perdu la vie dans des circonstances similaires en bordure de l'autoroute 640 à Bois-des-Filion, en octobre.

L'accident qui a coûté la vie à Vincent Roy a provoqué un changement de comportement chez les policiers lorsqu'ils interviennent sur les routes. « On est plus prudents. On fait plus attention à la suite de cet événement », dit Steeve Renaud.

Un homme de 69 ans soupçonné de trafic de drogue

PHOTO JANICK MAROIS

Les policiers ont perquisitionné cette résidence située route 137 à Sainte-Cécile-de-Milton, hier. Ils ont saisi de la cocaïne, des comprimés, une arme à feu non enregistrée et des bonbonnes de poivre de Cayenne.

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON — Un homme de 69 ans soupçonné de s'adonner au trafic de drogue a été arrêté par les membres de l'Escouade régionale mixte drogue (ERM-Drogue) de l'Estrie, hier. De la cocaïne, des comprimés, une arme à feu non enregistrée et des bonbonnes de poivre de Cayenne ont notamment été saisis chez lui.

Une courte enquête lancée à la suite d'une information transmise par le public à la ligne Échec au crime, en novembre, a permis aux membres de l'ERM-Drogue d'arrêter le présumé trafiquant de cocaïne, hier, en matinée.

Il est soupçonné d'être le « fournisseur de plusieurs petits vendeurs en Haute-Yamaska et dans Brome-Missisquoi », explique l'agente Aurélie Guindon, porte-parole de l'ERM-Drogue Estrie. Lors de son arrestation, il était d'ailleurs en possession de cocaïne.

Six policiers ont exécuté trois mandats de perquisition, soit un pour fouiller la résidence du suspect située sur la route 137 à Sainte-Cécile-de-Milton et deux autres mandats pour passer au peigne fin ses deux véhicules. Un maître-chien a d'ailleurs été mis à contribution lors des perquisitions.

Les agents ont saisi 50 grammes de cocaïne, environ 200 comprimés de différentes couleurs qui pourraient être de la méthamphétamine ou du « sel de bain » et des petits sacs en plastique qui servent à séparer la cocaïne en petites quantités. Une arme à feu non enregistrée avec des munitions et une vingtaine de bonbonnes de poivre de Cayenne — qui est considéré comme une arme prohibée — ont été découvertes.

Le suspect a été remis en liberté. Il sera accusé ultérieurement de trafic de cocaïne.

Venez choisir ou couper vous-même votre sapin cultivé en famille !
Une expérience unique à vivre en famille.
Vivez la tradition...
Les enfants vont ADORER !
Directement de la plantation, sans intermédiaire.
Sapins Fraser, frais et durables
Service d'emballage 2 $
Sapins de 6 à 8 pieds 28 $
✓ AUSSI: Sapins baumiers disponibles. Informez-vous !
Plantation Christian Perreault
INFO.: 450 539-4285 • Cell.: 450 525-4285
122, 3e Rang Est, St-Joachim-de-Shefford
3079523

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
Faites confiance à mes 26 ans d'expérience
450 378.4120
www.christianlalumiere.ca
2661713
RE/MAX Professionnel C.L. Agence immobilière
Curtis Skinner courtier immobilier

LOTO QUÉBEC
Résultats des tirages du : 2012-11-29
Sprint 01 17 33 46 50
Lotto Poker 4♠ 5♠ 6♡ 7♡ 8♢
Triplex 06 16 24 30 40
Banco 07 10 14 19 22 24 26 29 31 37 38 44 51 53 55 57 58 63 65 68
La Quotidienne 3 167 4 0025
Astro Jour - Mois - Année - Signe : 19 NOVEMBRE 04 SCORPION
Extra 5487915
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com

Plus qu'un conseiller... ...un ami
Yves Paquette
Courtier immobilier
BUR.: 450 378-4120
CELL.: 450 775-9940
Estimation gratuite
Un seul appel suffit
Visitez mes propriétés !
yvespaquette.com
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
2784655

2e MARCHÉ DE NOËL DE SUTTON

Un village en fête

MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

SUTTON — C'est une version améliorée de son tout premier Marché de Noël, présenté l'an dernier, que la ville de Sutton présentera cette année. Plus d'exposants, plus d'animation et surtout tout un village mis à contribution.

« Cette année, le thème est « C'est la fête au village», et ça va vraiment être ça parce que c'est tout le village qui va participer », a lancé d'entrée de jeu Liane Bruneau, coordonnatrice générale de la Corporation de développement économique de Sutton, hier, lors du dévoilement de la programmation.

Contrairement à l'année dernière, alors qu'ils étaient dispersés sur trois sites différents, tipis, tentes, exposants, spectacles et autres activités ont été regroupés en un seul endroit, soit celui du parc des Braves, à l'angle des rues Maple et Pleasant, et, juste en face, à la salle Alec & Gérard Pelletier.

Mais dans la rue Principale, restaurateurs et commerçants participeront également à la fête, les premiers en proposant un menu conçu spécialement pour l'occasion — 1 $ par repas vendu sera remis aux premiers répondants de la municipalité — et les seconds, en organisant un rallye menant les participants à courir la chance de gagner un panier de produits locaux.

« Ça, c'est nouveau de cette année, indique Mme Bruneau. Comme autre nouveauté, on a aussi un lunch communautaire le 15 décembre pour amasser des fonds pour les premiers répondants. »

Les billets pour ce repas, principalement composé de choucroute alsacienne, sont en vente au bureau d'information touristique de Sutton.

« L'an passé, on s'est rendu compte que les gens voulaient ça, que le Marché de Noël devienne une grande fête villageoise », note Mme Bruneau.

Pour ajouter à l'ambiance festive, conteurs, musique et danses traditionnelles, zumba, maquillage, amuseurs publics, chorale, feux de foyer, père Noël et ballade en traîneau à chevaux s'ajouteront à la présence de plus de cinquante exposants agroalimentaires et artisans, dont la majorité provient de Brome-Missisquoi.

Mentionnons pour terminer que 1600 $ en prix seront tirés à la toute fin de l'événement, dont deux entrées pour la toute nouvelle activité de vélo volant au Diable Vert (voir autre texte).

Le Marché de Noël de Sutton se déroulera sur quatre jours, soit les week-ends du 8-9 et 15-16 décembre. Pour la programmation complète, visiter le *http://marchedenoeldesutton.blogspot.ca*.

L'an dernier, plus de 2000 visiteurs se sont déplacés pour la première édition.

Plus de cinquante exposants agroalimentaires et artisans participeront à ce deuxième Marché de Noël de Sutton.

PHOTOS ALAIN DION

« L'an passé, on s'est rendu compte que les gens voulaient ça, que le Marché de Noël devienne une grande fête villageoise », note Liane Bruneau, coordonnatrice générale de la Corporation de développement économique de Sutton, hier, lors du dévoilement de la programmation.

VÉLO VOLANT AU DIABLE VERT

Une première au Canada

MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

SUTTON — Pédaler en altitude, ce sera bientôt possible. Dès le printemps prochain, l'entreprise suttonaise Au Diable vert proposera une toute nouvelle expérience, celle du vélo volant, une première au Canada !

« Ça existe déjà en Amérique du Nord, il y a un site au Mexique et un autre en Floride, mais plus au Nord, on sera les premiers à avoir ça, et on a réussi à avoir une exclusivité pour cinq ans », laisse savoir le propriétaire du site, Jeremy Fontana.

Il s'est cependant montré très avare de détails, préférant garder un peu de mystère pour son dévoilement officiel après les Fêtes et son lancement en mai.

Sachez seulement que l'activité consiste en gros « à pédaler 100 pieds dans les airs, sur un câble suspendu dans les arbres ». « Les trois quarts de l'équipement sont déjà installés, c'est vraiment un gros, très gros investissement », dit-il.

DOUBLEZ vos minutes et vos données avec nos
NOUVEAUX forfaits promo Canada Mur-à-mur!

Minutes, textos et données partout au Canada!
Jusqu'à ~~150~~ 300 minutes en tout temps
Jusqu'à ~~250~~ 500 Mo de données[1]
Messagerie illimitée (texte et photos)[2]
Soirs dès 17 h et week-ends illimités[3]
Appels entrants illimités
Et plus encore!
Pour seulement 45 $/mois

Le DOUBLE de minutes et de données!

Faites vite! L'offre prend fin le 31 décembre 2012.

Koodo
Ça sonne bien

BEST BUY · FUTURE SHOP · BOUTIQUE MOBILE · Walmart

(1) Des frais d'itinérance s'appliquent à l'extérieur du Canada. Des frais additionnels de 2 ¢/Mo s'appliquent. (2) La disponibilité du service peut varier d'un pays à l'autre et est sujette à changement sans préavis. Messages des services Privilège et messagerie avec abonnement en sus. La messagerie photo inclut les messages photo internationaux envoyés et reçus au Canada. Des frais additionnels pour la transmission de données s'appliquent selon la grosseur de la photo lorsqu'en itinérance aux É.-U. et à l'étranger. La messagerie photo est supportée par les téléphones intelligents BlackBerry avec carte SIM seulement. (3) Appels illimités de 17 h à 8 h, du lundi au jeudi, et de 17 h le vendredi à 8 h le lundi.

boutique Koodo

Région de Montréal
Carrefour Angrignon
Carrefour du Nord
Carrefour Laval
Centre Eaton
Centre Laval
Centre Rockland
Fairview Pointe Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Joliette
Galeries Rive Nord
Jardins Dorval
Le Boulevard
Mail Champlain
Place Alexis Nihon
Place Longueuil
Place Montréal Trust
Place Rosemère
Place Versailles
Place Vertu
Promenades St-Bruno

Région de Québec
Galeries Chagnon
Galeries de la Capitale
Laurier Québec
Place Fleur de Lys
Promenades Beauport

Ailleurs dans la province
Carrefour de l'Estrie, Sherbrooke
Carrefour Richelieu, St-Jean-sur-Richelieu
Centre Alma, Alma
Centre Valleyfield, Salaberry-de-Valleyfield
Galeries de Granby, Granby
Galeries de Hull, Hull
Galeries St-Hyacinthe, St-Hyacinthe
Galeries Terrebonne, Terrebonne
La Grande Place des Bois-Francs, Victoriaville
Les Rivières, Trois-Rivières
Place du Royaume, Chicoutimi
Promenades de l'Outaouais, Gatineau
Promenades de Sorel, Sorel-Tracy
Promenades Drummondville, Drummondville

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Indexer pour mieux financer

VALÈRE AUDY
COMMENTAIRE
valere.audy@lavoixdelest.qc.ca

Si le ministre Finances Nicolas Marceau n'a pas présenté le budget souhaité, cela ne dépend pas que du contexte économique et de l'état dans lequel il a trouvé les finances du Québec. Car il y a d'autres raisons, comme le refus d'indexer les droits de scolarité et les tarifs des garderies, pour ne donner que ces exemples. Des raisons qui sont politiques, le PQ tenant à ménager un électorat devant lequel il aura à se présenter d'ici un an, plus ou moins. Un électorat qui, tout en comprenant les choix du ministre, est tout de même resté sur sa faim.

Cette situation permet de revenir à la charge pour appeler les gouvernements à indexer tous les frais et droits qu'ils imposent aux contribuables et ces derniers à comprendre qu'ils ne peuvent espérer le maintien et l'amélioration des services sans en assumer les coûts. L'État n'est pas la Providence. Tout ce dont nous jouissons doit se payer et ceux qui refusent de le faire refilent alors leur part de la facture aux autres. On comprend que certains, trop pauvres, ne puissent pas payer et que ce soit alors d'autres qui paient pour eux.

Mais il y a des factures qu'on ne peut repousser, des services dont les coûts sont les mêmes pour tous. Ceux qui hurlent contre la hausse des tarifs d'électricité n'ont pas raison. Ce n'est pas normal non plus que les droits de scolarité soient gelés et que la classe étudiante conserve en même temps les avantages obtenus. Et pourquoi les tarifs des garderies ne seraient-ils pas également augmentés ? Comme le sont d'ailleurs plusieurs des droits et taxes imposés par nos gouvernements.

Rien n'est gratuit dans notre société. Si l'éducation n'est pas une marchandise, comme se plait à le rappeler la classe étudiante, la santé n'en est pas davantage une et les citoyens en besoin sont de plus en plus, et de diverses manières, mis à contribution. Que les riches et les entreprises paient un peu plus, c'est correct. Mais ceux qui veulent les écrémer ont de trop grandes attentes. Des attentes qualifiables d'irréalistes pour qui connaît les coûts de la recherche et les défis de la concurrence, pour qui admet que les entreprises ne sont pas des œuvres de charité.

Pour bien financer les services publics, il s'impose de colmater les brèches des lois qui permettent à des entreprises d'affaires et des institutions financières d'éluder l'impôt et les taxes. Il faut aussi faire le ménage dans la gestion et les procédures. Il se perd un temps fou en délais ainsi que des fonds dans la gestion des affaires publiques et de la justice. L'État a des structures qui sont beaucoup trop lourdes et coûteuses.

Mais le ménage et le resserrement ne suffiront pas. Pour couvrir la hausse des frais liée à l'augmentation annuelle du coût de la vie, donc des biens, des services et du personnel, il faut que les revenus suivent. Et le meilleur moyen de s'en assurer, c'est d'indexer tous les droits et tarifs, y compris ceux des entreprises qui profitent également de gels. Tout gel a pour effet de priver l'État de revenus dont il a besoin et chaque fois qu'on annonce un dégel, il y a récriminations et crise. Un peu chaque année, on ne le ressent pas trop. Mais quand, pour ne pas l'avoir fait, on arrive avec un important rattrapage, ça hurle.

Les gouvernements, lorsqu'ils se trouvent coincés, sont ainsi victimes de leurs propres erreurs et, pour une bonne part, d'un électoralisme qui ne leur pue pas au nez. Il faut apprendre, au Québec comme partout ailleurs, que les services de l'État ont un coût et que l'argent ne tombe pas du ciel comme les feuilles des arbres à l'automne. Si on n'avait pas d'une part péché par laxisme et d'autre part autant joué avec les tarifs à des fins purement électoralistes au fil des ans, l'indexation ferait aujourd'hui partie de nos mœurs et nul n'en ferait un drame.

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à opinion@lavoixdelest.qc.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via cyberpresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. *La Voix de l'Est* se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

Bromont: vague de vols perpétrés dans des voitures et à l'aréna

LA VOIX DES LECTEURS

Coopérer, ce n'est pas économiser à tout prix

M. Serge Laflamme
Directeur général
Caisse Desjardins
Granby-Haute-Yamaska

Monsieur,

Permettez-moi de vous faire part de ma déception et de mon incompréhension face à l'annonce de la fermeture du point de service « Centre-Ville », situé au 158 Principale, Granby. Pourtant, ce lieu qui fut aménagé il y a moins de quatre ans joue, selon moi, un rôle primordial dans l'activité socioéconomique du centre-ville de Granby.

Personnellement, les bureaux de mon entreprise étant situés dans le même immeuble que ce point de service, je fréquente cet établissement plusieurs fois par semaine. Et je suis en mesure d'y constater une utilisation active, peu importe le moment de mes visites. Évidemment, cette fermeture me touchera directement. Et je suis persuadé que d'autres commerçants et entrepreneurs seront déçus de perdre ce point de service situé à distance de marche de leur établissement.

Mais au-delà de ce fait, j'estime que c'est tout le centre-ville granbyen qui y perdra. Je pense évidemment ici aux nombreux commerçants du secteur et au marché public logeant sur le terrain voisin. La présence de ce point de service leur est bénéfique. Un consommateur peut facilement retirer des sommes aux guichets automatiques afin de les dépenser. C'est d'autant plus vrai pour les commerçants du marché public, n'ayant pas accès aux cartes de débit.

De plus, ce point de service, bien que desservant le centre-ville et sa population, se trouve aussi à desservir tout le haut de la ville. Jadis, la caisse était abondamment présente dans ce secteur ; sur le Boulevard Leclerc, sur la rue Court, sur la rue St-Antoine. Avec la fermeture de la dernière succursale du coin (effectivement, des guichets automatiques demeurent sur le Boulevard Leclerc), nous obligerons tous ces gens à sauter dans leur voiture pour migrer plus bas. Pourtant, nous trouvons au centre-ville une importante clientèle, âgée ou défavorisée, pour qui le déplacement vers le Carrefour de la Coopération sera ardu.

Finalement, j'ai toujours cru que la caisse, en tant que coopérative, se devait d'être près de ses membres et d'être un *leader* dans son milieu. En abandonnant son point de service au centre-ville, c'est une véritable droite que la caisse assène aux efforts de revalorisation du secteur. Avec un tout nouveau terminus pratiquement en face, un marché public voisin, des dizaines de commerçants, restos et bars à distance de marche, des festivals, des spectacles à quelques pas, et une meute de touristes qui finiront bien par envahir le centre-ville via la passerelle Miner, je ne peux me résoudre à accepter la logique derrière cette décision. On nous promet des économies en échange, mais ceux-ci en vaudront-ils vraiment le coup face aux dommages collatéraux, face aux pertes qu'elles engendreront dans le milieu ? Coopérer, c'est aussi donner des services localement et soutenir sa communauté dans ses efforts. Ce n'est pas rationaliser à outrance sous prétexte de quelques économies obscures.

Je veux voir ma caisse avoir une vision d'avenir et être ce *leader* proactif de ma communauté. Et non être un banal administrateur de fonds. Voilà pourquoi j'ai toujours cru à la coopération.

Samuel Roy
Granby

NOUS VOULONS CONNAÎTRE VOTRE OPINION.
RÉPONDEZ À NOTRE QUESTION DE LA SEMAINE AU WWW.LAVOIXDELEST.CA

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

L'Union des producteurs agricoles veut créer la Société d'aménagement et de développement agricole du Québec (SADAQ), un fonds public destiné à aider les propriétaires qui exploitent leurs propres terres.

Les terres agricoles servent de refuge aux investisseurs

L'UPA demande au ministre d'agir contre la spéculation

MARIE ALLARD
La Presse

La crise financière de 2008 a entraîné une ruée vers les terres agricoles, considérées comme une valeur refuge par les investisseurs. Au Lac-Saint-Jean, la Banque Nationale a ainsi acheté 5000 acres de terres, qu'elle a cultivées l'été dernier.

> La SADAQ aurait la capacité d'acheter en priorité des actifs agricoles mis en vente, s'ils sont désignés comme stratégiques.

« C'est un phénomène réel », a dit hier Marcel Groleau, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA). L'UPA, qui craint la spéculation — alors que la valeur des terres a déjà augmenté de 400 % au Québec depuis 1990 —, la dévitalisation des communautés et le découragement de la relève, demande à Québec d'agir.

Comment ? En créant la Société d'aménagement et de développement agricole du Québec (SADAQ), un fonds public destiné à aider les propriétaires qui exploitent leurs propres terres. Informée de toutes les transactions portant sur le foncier agricole au Québec, cette société publique aurait la capacité d'acheter en priorité des actifs agricoles mis en vente, s'ils sont désignés comme stratégiques.

« Ça permettrait, de façon exceptionnelle, d'évincer un acquéreur potentiel », a expliqué François L'Italien, auteur d'un rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) qui recommande la mise sur pied de ce fonds. En France, où cette mesure peut être prise, 9 % des transactions ont été bloquées l'an dernier.

Financée par le gouvernement pour son fonctionnement, la SADAQ émettrait aussi des obligations. « L'objectif n'est pas de diaboliser le milieu financier », a fait valoir M. L'Italien, professeur adjoint en sociologie à l'Université Laval. C'est plutôt de proposer un rendement aux investisseurs, tout en ayant « une mission structurante pour le milieu agricole », a-t-il dit.

Les lois et les règlements actuels ne suffisent pas, selon M. Groleau. « Allez voir au Lac-Saint-Jean, sur les 5000 acres achetés, il n'y a plus d'élevage, a-t-il déploré. On a converti une agriculture diversifiée en culture de céréales. »

La Banque Nationale veut acheter d'autres terres

Le projet initial de la Banque National était « d'acheter au plus 12 000 acres », a indiqué à *La Presse* Claude Breton, directeur des affaires publiques de l'institution bancaire. L'achat des 5000 premiers acres a suscité de si vives réactions que la Banque a décidé de changer sa méthode : ce ne seront plus ses propres employés qui feront la culture. Dès l'an prochain, ces terres seront peut-être louées à des agriculteurs.

« On cesse l'exploitation directe des terres, a confirmé M. Breton. Mais on pense toujours que le milieu est porteur pour les institutions financières et les caisses de retraite. On est ouverts aux propositions. » D'autres sociétés, dont Gestion AgriTerra et Partenaires Agricoles S.E.C., investissent également dans l'achat de terres au Québec.

Le ministre Gendron veut « agir promptement »

L'UPA presse le ministre de l'Agriculture, François Gendron qui prépare une nouvelle politique agricole attendue au printemps, d'agir. La mise sur pied d'une SADAQ « sera examinée », a dit Maxime Couture, son attaché de presse.

« On a la même préoccupation depuis des mois sur l'enjeu de l'accaparement des terres agricoles, a-t-il dit. C'est un engagement électoral. » Le rapport de l'IREC sera étudié, comme un précédent rapport du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO). « Nous avons l'intention d'agir promptement », a-t-il assuré.

Il faut faire vite : plusieurs agriculteurs vieillissants voudront bientôt vendre leur ferme. « Bon an, mal an, 1000 jeunes sortent des écoles d'agriculture au Québec, a souligné Alain Audet, président de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). La hausse exorbitante de la valeur des terres constitue un obstacle majeur pour cette relève. »

Une ferme moyenne vaut 1,5 million $ au Québec, et les terres représentent la moitié de cette valeur.

DES PRIX QUI MONTENT EN FLÈCHE

La valeur des terres agricoles (terres en culture, pâturages, vergers, érablières, bois, bâtiments exclus) vendues au Québec a augmenté de 18,2 % en 2011, comparativement à 2010. La valeur des terres en culture a atteint 8885 $ par hectare (soit 10 000 mètres carrés), contre 7656 $ l'an dernier, pour une hausse de 1230 $ par hectare. En Montérégie, dans Lanaudière et dans le sud des Laurentides, la valeur moyenne des terres en culture vendues dépasse les 12 000 $ par hectare.

Source : Financière agricole du Québec

T'en as marre de la religion ?
Jésus aussi...
Église LA PLACE dans l'Centre d'Achat
Dimanche à 10 h 44
350, rue St-Jacques, salles 48 et 58
Au centre commercial du MAXI, entre la pharmacie Uniprix et Magiprix.
450 777-1856
egliselaplace@hotmail.com
Pst. LUC GINGRAS et son équipe
3080601

Faites confiance à une équipe solide !
L'équipe Béliveau
Jason Béliveau
Natalie Bernier
Renaud Béliveau
Courtiers immobiliers
RE/MAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière
450 378-4120
Résidentiel • Commercial • Agricole
Cell.: 450 525-2977 • Cell.: 450 525-5323 • Cell.: 450 777-6743
2785275

HAM
Me MARTIN HUPPÉ
Me RICHARD ARCAND
Me PIERRE MARTIN
Me LYNE GAGNÉ
Me VÉRONIQUE COUTIN
Me JULIE BOURGEOIS
Me SERGE MICHON
HUPPÉ ARCAND MARTIN
Avocats
➤ DROIT MATRIMONIAL & FAMILIAL
➤ DROIT DES AFFAIRES
➤ VICES CACHÉS
➤ PERCEPTION DE COMPTES
➤ DROIT DE L'ASSURANCE
➤ DROIT DES SUCCESSIONS
➤ RESPONSABILITÉ CIVILE
➤ DROIT BANCAIRE
➤ DROIT DE LA FAILLITE
➤ DROIT DE LA CONSTRUCTION
➤ DROIT CRIMINEL & PÉNAL
➤ DROIT FISCAL
450 372-9893 | 191, RUE EMPIRE, GRANBY | AVOCATS@HAMAVOCATS.COM

Zen 禅
Buffet et Bistro Asiatique
Réservez pour le temps des Fêtes
BUFFET à 18,95 $
les 25, 31 décembre 2012 et 1er janvier 2013
Samedi et dimanche, de 11 h à 15 h :
GRATUIT* pour les ENFANTS jusqu'à 12 ans ET GRATUIT* EN TOUT TEMPS pour les enfants de moins de 7 ans
Du lundi au dimanche :
BUFFET chinois / italien
Spécialités : général tao
Fin de semaine : crevettes bang bang, pattes de crabe, etc.
Du jeudi au dimanche, de 16 h 30 à 22 h :
Bar à sushis à volonté
Du lundi au jeudi, après 16 h :
10 % de rabais pour les seniors (60 ans et +)
GRATUIT** le jour de votre anniversaire
* Accompagné d'un adulte.
** Accompagné de 3 adultes.
3073691
LIVRAISON GRATUITE À GRANBY (MINIMUM 12 $) • COMMANDES POUR EMPORTER
AUSSI LIVRAISON À L'EXTÉRIEUR AVEC SUPPLÉMENT
RÉSERVATIONS 450 378-0107/08 | 5, Évangéline, Granby

Breton plonge Pauline Marois dans l'embarras

Le ministre de l'Environnement lance la serviette après des révélations sur son passé

PAUL JOURNET
La Presse

QUÉBEC — L'opposition accuse la première ministre Pauline Marois d'avoir fermé les yeux sur le passé de Daniel Breton en le nommant ministre du Développement durable.

Son remplaçant n'a pas encore été choisi. Il doit être nommé la semaine prochaine. Deux noms circulent particulièrement dans les couloirs à l'Assemblée nationale : Véronique Hivon et Scott McKay. Mme Marois assure l'intérim.

Deux mois seulement après sa nomination, Daniel Breton a démissionné de son poste de ministre hier. *La Presse* et d'autres médias venaient de révéler qu'il avait fait l'objet de plusieurs condamnations, notamment pour trois fausses déclarations à l'assurance-emploi. Il a aussi été poursuivi par le ministère du Revenu en 2007. De plus, il a déjà conduit à 275 km/h, conduit une autre fois sans permis et été évincé de son logement en décembre 2009 parce qu'il n'avait pas payé son loyer pendant 13 mois. Même s'il touchait un salaire de ministre, il n'avait pas encore commencé à rembourser les quelque 8000 $ dus à son ancien propriétaire, selon ce qu'a révélé TVA.

M. Breton était déjà la cible préférée de l'opposition depuis sa visite controversée au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). On l'accusait de s'être ingéré dans cet organisme indépendant. On voulait le forcer à s'expliquer en commission parlementaire, une procédure rare.

Avant d'être nommés ministres, les députés font l'objet de vérifications par la Sûreté du Québec (SQ). Ils doivent aussi passer au « confessionnal », où l'entourage du premier ministre leur demande si leur passé pourrait embarrasser le gouvernement.

Mercredi après-midi, la directrice des communications du gouvernement, Shirley Bishop, a affirmé à *La Presse* que la première ministre ignorait les démêlés de M. Breton avec le fisc et l'assurance-emploi. Seules ses contraventions routières étaient connues, a-t-elle dit. Au *Devoir*, Mme Bishop a toutefois affirmé que Mme Marois était aussi au courant du loyer impayé.

« M. Breton ne m'en avait pas informée », a soutenu hier Mme Marois au sujet du loyer impayé. « Mme Bishop croyait que je le savais. C'est la seule interprétation que je peux donner, parce que je ne le savais pas », a-t-elle ensuite déclaré pour expliquer les versions contradictoires.

Mme Marois dit qu'elle ne connaissait que le résultat de l'enquête de la SQ. Elle rapporte que l'enquête aurait relevé les infractions à l'assurance chômage, la poursuite du ministère du Revenu et les infractions au Code de la sécurité routière. Mais rien sur les jugements de la Régie du logement pour loyer impayé. Ces informations sont pourtant publiques. Sceptique, la Coalition avenir Québec veut voir le rapport de la SQ.

Au confessionnal, M. Breton aurait seulement parlé de ses contraventions toujours impayées, a indiqué Mme Marois. « On lui a demandé fermement : écoute, tu les payes tout de suite. Tu ne peux pas être nommé ministre si tu n'as pas payé tes contraventions. »

Pourquoi M. Breton a-t-il caché le reste de son passé ? « Je crois qu'il pensait que ce n'était pas nécessaire, je ne sais pas. Vous lui poserez la question », a répondu Mme Marois.

Breton ébranlé

Visiblement ébranlé, M. Breton s'est limité à une courte déclaration hier matin, sans répondre aux questions. « J'ai offert ce matin ma démission à la meilleure première ministre du Québec. J'ai fait ce geste parce que je ne voulais pas nuire à son travail et au travail du gouvernement », a-t-il déclaré.

« J'ai vécu et j'ai connu la précarité. Je sais ce que c'est de perdre son emploi, de perdre son appart, de vivre en se demandant si on va avoir un repas sur la table le soir », a-t-il ajouté. Il demeure député de Sainte-MarieSaint-Jacques.

Les environnementalistes se sont portés à sa défense. La Coalition pour que le Québec ait meilleure mine juge qu'il est « très dommage » qu'il ait démissionné. Équiterre s'est dit « déçue ». L'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), dont M. Breton a déjà été le dirigeant, parle de « lynchage politique ».

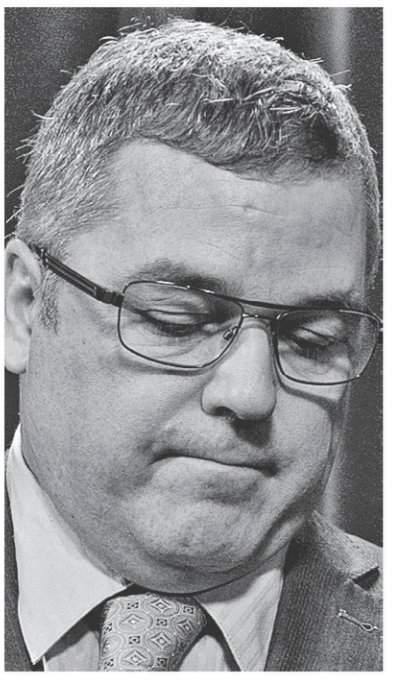

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Daniel Breton, émotif, a démissionné hier matin, disant ne pas vouloir nuire au travail de « la meilleure première ministre ».

Les députés de la région demandent des explications

CHANTAL VALLÉE
chantal.vallee@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le député adéquiste de Granby, François Bonnardel estime que la décision du ministre de l'Environnement Daniel Breton de démissionner est la « seule chose à faire » dans les circonstances parce qu'il « n'a certainement plus l'autorité morale pour continuer ».

François Bonnardel se demande si Pauline Marois, en le nommant titulaire du ministère de l'Environnement, était au courant du passé de son ministre. Il rappelle que Pauline Marois avait promis la tolérance zéro en ce qui concerne la probité de son équipe. « Jusqu'où voulait-elle étirer l'élastique de la probité ? », questionne-t-il.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il demande que le rapport d'enquête de sécurité qu'a subie M. Breton, comme tous les ministres, soit déposé à l'Assemblée nationale.

Si la première ministre connaissait les faits reprochés à M. Breton avant de le nommer à la tête du ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs, c'est « un manque de jugement », estime le député. « Le ministre de l'Environnement a un rôle tellement important. Il peut mettre un frein à tout projet concernant le développement économique du Québec », fait-il valoir.

Pierre Paradis interpelle Marois

D'après une réaction recueillie par Radio-Canada, le député libéral de Brome-Missisquoi, Pierre Paradis, « n'arrêtera pas de questionner la première ministre sur ce qu'elle savait au moment où elle l'a nommé ». « Nous n'achetons pas pour le moment l'opération de *cover-up* du gouvernement sur l'incompétence du premier ministre qui a nommé quelqu'un comme ça », a déclaré M. Paradis, qui est aussi porte-parole de l'opposition officielle en matière d'Énergie.

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

TOUT est réduit!

SUR LES MATELAS ET LES FAUTEUILS DE MASSAGE

MAXIME

Matelas semi-ferme/Périmètre en mousse
Surpiqué de mousse et laine
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/418 ressorts . . . . . **9,42 $*/mois ou 339 $**
- Grand lit/720 ressorts. . . . . **13,86 $*/mois ou 499 $**
- Très grand lit/920 ressorts. . . . . **18,31 $*/mois ou 659 $**
- Ensemble de literie grand lit 3 mcx. . . . . **5,25 $*/mois ou 189 $**

Prix réduit à 11,08 $*/mois ou **399 $** — 2 places/608 ressorts

Fauteuil de massage

4 modes de massage (pétrissage, roulement, tapement, pétrissage et tapement), 4 programmes de massage automatique
Livraison gratuite

Prix réduit à 55,53 $*/mois ou **1999 $**

Fauteuil de massage

3 réglages de la vitesse de massage, largeur, hauteur et position des épaules
Livraison gratuite

Prix réduit à 47,19 $*/mois ou **1699 $**

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau

Collection Brault & Martineau — Sealy — Serta — Sommex Né au Québec — Simmons — Zedbed

LANAUDIERE

Matelas ferme/Ressorts ensachés Evolution
Contour de mousse rigide
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans
Livraison gratuite

- 1 place/480 ressorts. . . . . **12,47 $*/mois ou 449 $**
- Grand lit/800 ressorts. . . . . **16,64 $*/mois ou 599 $**
- Très grand lit/1024 ressorts **22,19 $*/mois ou 799 $**

Prix réduit à 13,86 $*/mois ou **499 $** — 2 places/660 ressorts

LAURENTIDES

Matelas semi-ferme/Ressorts ensachés Evolution
Contour de mousse rigide/Mousse circonvoluée
Mousse viscoélastique aux épaules
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans
Livraison gratuite

- 1 place/480 ressorts. . . . . **13,86 $*/mois ou 499 $**
- Grand lit/800 ressorts. . . . . **18,31 $*/mois ou 659 $**
- Très grand lit/1024 ressorts. . . **24,97 $*/mois ou 899 $**

Prix réduit à 16,64 $*/mois ou **599 $** — 2 places/660 ressorts

OUTAOUAIS

Matelas ferme/Ressorts ensachés Evolution
Contour de mousse rigide/Mousse Quiltlux
Aussi disponible matelas moelleux et duo confort
Sommier aussi offert. Voir prix en magasin
Garantie ferme du manufacturier de 10 ans
Livraison gratuite

- 1 place/612 ressorts . . . . . **16,64 $*/mois ou 599 $**
- Grand lit/1008 ressorts . . . . . **24,42 $*/mois ou 879 $**
- Très grand lit/1296 ressorts **32,47 $*/mois ou 1169 $**

Prix réduit à 20,81 $*/mois ou **749 $** — 2 places/850 ressorts

Payez en 36 versements sans intérêt*

jusqu'en novembre 2015 sur les matelas

LIVRAISON GRATUITE

7 JOURS SUR 7, MÊME LE DIMANCHE!
DANS UN RAYON DE 200 KM. DÉTAILS EN MAGASIN.

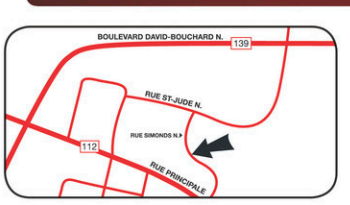

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY 450 372-5656 braultetmartineau.com

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Interac — MasterCard — VISA — Paiement direct

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:	100 $	500 $	1000 $
Si votre solde quotidien moyen est de:			
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de:	1,60 $	8,01 $	16,03 $

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqué dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucun frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Offre en vigueur du jeudi 29 novembre au dimanche 2 décembre 2012. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion. Détails en magasin.

COMMISSION CHARBONNEAU

Un long casse-tête à assembler

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
La Presse

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La juge France Charbonneau a répondu hier, lors de la clôture des audiences jusqu'en 2013, à des critiques qui visaient la

MONTRÉAL — Patience, demande la juge France Charbonneau. La Commission d'enquête sur l'octroi des contrats dans l'industrie de la construction a besoin de temps pour bien exposer les mécanismes de collusion et de corruption au Québec.

La commissaire a profité de son allocution de clôture des audiences cet automne pour répondre à plusieurs critiques formulées dans les dernières semaines sur le déroulement de son enquête, dont le rapport est attendu à l'automne 2013. « On ne peut pas tout faire en même temps. Il y a forcément un début et une fin. Toutes les pièces du casse-tête ne peuvent pas être mises en place en même temps », a-t-elle déclaré.

Plusieurs se sont plaints du fait que leur nom avait été évoqué devant la Commission sans qu'ils puissent eux-mêmes y donner leur version des faits. La juge Charbonneau, qui a assuré qu'elle veut protéger les réputations, a invité ceux qui se sentent injustement touchés à venir s'expliquer. La Commission garde toutefois toute latitude pour décider de la pertinence de les entendre publiquement et, surtout, dans quel ordre elle le fera.

La juge a également tenu à assurer que, à la suite de critiques formulées par les avocats des participants à la Commission, des mesures correctives avaient été prises. Plusieurs se sont plaints de recevoir tardivement l'information sur les témoignages à venir, ce qui les empêchait de bien préparer leur contre-interrogatoire.

France Charbonneau a par ailleurs assuré que le commissaire Roderick Macdonald, qui n'a pas assisté à une seule séance publique en raison de son état de santé, va mieux et « collabore de plus en plus ». Elle a ensuite confirmé que d'autres procureurs et avocats seront embauchés durant la pause hivernale. « Cette tâche n'est pas simple parce que nous devrons éviter tout conflit d'intérêts et nous assurer de la compétence et de l'expérience des gens que nous choisirons. »

La Commission a été durement touchée cet automne par la démission de ses deux procureurs les plus expérimentés. L'ancien procureur en chef adjoint est parti parce qu'il avait travaillé auprès d'entreprises de construction.

Les audiences publiques de la Commission ont officiellement été suspendues hier pour sept semaines. L'heure des vacances n'a pas sonné pour autant puisque de nombreux témoins doivent être rencontrés en vue de la reprise des audiences, le 21 janvier. « Nous sommes conscients des coûts qu'engendre une telle commission et c'est pourquoi nous estimons important de bien préparer les audiences en choisissant tout aussi bien ce qui doit être mis en preuve et ce qui doit être laissé de côté », a précisé M^me^ Charbonneau.

Au-delà de la collusion et de la corruption, les témoignages promettent de reprendre là où la Commission a achevé ses travaux : sur le financement des partis, tant municipaux que provinciaux.

Les incidents policiers sous la loupe

Le ministre Bergeron dépose un projet de loi pour la création d'un bureau d'enquête

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Le gouvernement a déposé hier un projet de loi pour créer un bureau chargé d'enquêter sur les interventions policières qui ont entraîné un décès ou des blessures graves.

Le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, a déclaré que le Bureau des enquêtes indépendantes reposera sur la participation de civils qui seront chargés des procédures.

En 2010, la protectrice du citoyen Raymonde St-Germain avait déposé un rapport spécial concluant qu'il n'existait aucune garantie d'indépendance et d'impartialité lorsque des policiers enquêtent sur le travail de leurs pairs, à la suite d'incidents graves survenus lors d'interventions.

M^me^ St-Germain avait particulièrement examiné l'affaire Fredy Villanueva, constatant que les policiers avaient été traités différemment des civils dans des situations semblables, notamment parce qu'ils n'avaient pas été isolés les uns des autres en attendant d'être interrogés.

M. Bergeron a affirmé hier que l'objectif du projet de loi 12 est de mettre fin aux doutes qui subsistent concernant le processus en vigueur.

Actuellement, les enquêtes sur des incidents survenus lors d'opérations policières sont confiées à un autre corps policier que celui qui est impliqué.

Une équipe éclectique

Le bureau proposé dans le projet de loi, qui sera dirigé par un civil n'ayant jamais été agent de la paix, aura pour mandat d'enquêter sur tous les incidents, à la suite d'une demande formulée par le ministre de la Sécurité publique. L'équipe d'enquêteurs sera composée d'anciens policiers ayant une expertise en enquêtes de crimes majeurs et de civils qualifiés n'ayant jamais été policiers. Le bureau sera dirigé par un directeur et son adjoint qui devront être soit juges à la retraite, soit membres du Barreau depuis au moins 15 ans, avec une solide expérience en matière de droit criminel et pénal, a déclaré M. Bergeron lors d'une conférence de presse.

Le ministre a rappelé que les libéraux avaient déposé l'an dernier un projet de loi sur le sujet qui n'a finalement pas été soumis au vote avant les élections. « Ce projet, qui n'a pas été adopté, confiait toujours aux policiers le mandat de mener les enquêtes indépendantes, a-t-il dit. Des consultations se sont tenues et de nombreuses organisations ont signifié leur déception à l'égard du modèle qui était alors proposé. »

Un règlement fixerait les délais pour rencontrer les policiers et les témoins impliqués. Ce cadre établirait aussi l'obligation de séparer les policiers impliqués jusqu'à ce qu'ils rencontrent les enquêteurs du Bureau des enquêtes indépendantes. Une fois l'enquête terminée, le rapport d'enquête devra être transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales, qui devra déterminer si des poursuites doivent être déposées. Si l'enquête a été effectuée à la suite d'un décès, le coroner recevra aussi les résultats de l'investigation du bureau.

Pour mener à bien ses enquêtes, le bureau pourra s'appuyer sur les services spécialisés de laboratoire, d'identification et d'analyses de scènes de crime de la Sûreté du Québec, du Service de police de la ville de Montréal et du Service de police de la ville de Québec.

Pour sa mise en place, la première année d'activité du bureau nécessitera un budget de 3,8 millions $. Par la suite, le budget annuel sera de 3,2 millions $. Environ 12 enquêteurs seront chargés des 30 investigations qui, en moyenne, sont nécessaires chaque année à la suite d'interventions policières.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

En 2010, la protectrice du citoyen avait déposé un rapport spécial concluant qu'il n'existait aucune garantie d'indépendance et d'impartialité lorsque des policiers enquêtent sur le travail de leurs pairs, à la suite d'incidents graves survenus lors d'interventions. Elle avait particulièrement examiné l'affaire Fredy Villanueva, abattu par les policiers en 2008. Ci-dessus, la mère de Fredy, Lilian Villanueva, pose derrière une photo de son fils.

Au centre de vos réceptions des Fêtes !

Suivez-nous sur facebook et courez la chance de gagner un bouquet de fleurs par mois.

Rita Fleuriste

355, boul. Leclerc Ouest
Granby
450 372-2881

Fleurs et Passion

144 Principale, Granby
(face à la rue Court)
450 372-5772

www.ritafleuriste.com

3087242

Un candidat techno dans la course du PLC

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — George Takach, un avocat torontois et crack d'informatique autoproclamé, se lance dans la course à la direction du Parti libéral du Canada, déterminé à mener le parti, et éventuellement le pays, dans le 21e siècle. M. Takach, âgé de 55 ans, veut se distinguer des autres candidats qui tenteront de déloger le favori Justin Trudeau par l'importance qu'il accorde à la technologie en tant que clef de la croissance économique. Pour le candidat, mettre l'accent sur la technologie est crucial pour rendre le Parti libéral à nouveau pertinent et garder le pays concurrentiel. Il soutient que le Canada est un peu comme une Ferrari coincée en première vitesse. « Je ne veux pas minimiser l'importance de nos ressources naturelles pour notre avenir. Mais si on peut y ajouter une capacité manufacturière de haute technologie et une économie du savoir, alors on peut passer en quatrième vitesse. »

MÉGA SOLDE

juste à temps pour Noël !

5 jours seulement

du 27 novembre au 1er décembre

SINGER 7467
- Boutonnière intégrée en 1 étage
- Point extensible (de surjet)
- Enfile-aiguille intégré
- Fiabilité exceptionnelle

PFAFF 1132
- Boutonnière intégrée en 4 étapes
- Point extensible (de surjet)
- Étui rigide
- Fiabilité exceptionnelle

Un seul prix
P.D.S.F. 499 $

299 $

Le détaillant peut vendre à prix moindre. Installation non incluse. Plus de détails en magasin.

www.coutureaspirateursmartin.com

Couture et aspirateurs Martin .com

77, rue Robinson Sud
Granby

450 375-1821

OUVERT EXCEPTIONNELLEMENT LES 4 PREMIERS DIMANCHES DE DÉCEMBRE

3086496

INVERSION DU PIPELINE SARNIA-MONTRÉAL

Enbridge dépose une demande officielle

MARTIN CROTEAU
La Presse

OTTAWA — La société Enbridge a officiellement demandé hier à l'Office national de l'énergie la permission d'inverser le flux de son pipeline entre l'Ontario et Montréal, un projet qui permettra d'acheminer du pétrole de l'Alberta jusqu'aux raffineries québécoises.

L'entreprise albertaine avait signalé ses intentions à l'organisme fédéral plus tôt cet automne. Cette nouvelle requête, assortie d'une étude d'impacts environnementaux et socio-économiques, confirme son intention de mettre en oeuvre le projet de 100 millions.

> Enbridge confirme par ailleurs son intérêt pour un nouveau pipeline vers le Nouveau-Brunswick afin d'alimenter la raffinerie de Saint-Jean.

Dans sa demande, Enbridge précise qu'elle utilisera l'oléoduc la ligne 9B pour transporter du pétrole léger au Québec. L'oléoduc servira aussi au transport du bitume dérivé des sables bitumineux albertains. Le conduit sert actuellement à acheminer du brut de Montréal aux raffineries ontariennes.

Le projet sera soumis à une consultation publique organisée par l'Office national de l'énergie. Enbridge espère que cette étape aura lieu l'an prochain.

Il y a deux semaines, le gouvernement Marois a indiqué son intention de tenir sa propre consultation dans ce dossier. La première ministre a fait cette annonce après que son ministre de l'Environnement, Daniel Breton, se fut opposé au projet. Le dépôt d'hier est survenu le jour même de la démission de M. Breton.

Le porte-parole d'Enbridge, Graham White, indique qu'il s'agit d'une « totale coïncidence ». « Cette date est planifiée depuis un certain temps », a-t-il dit.

Enbridge dit s'entretenir « quotidiennement » avec les autorités provinciales, mais elle n'est pas en mesure de dire si elle participera à la consultation provinciale promise par Mme Marois. « Nous devons attendre de voir à quoi elle ressemblera, a indiqué le porte-parole d'Enbridge, Graham White. En ce moment, il n'y a simplement pas assez d'information. »

L'annonce d'hier a été accueillie avec déception par les groupes écologistes, qui s'opposent à l'exploitation à grande échelle des sables bitumineux. Greenpeace a pressé Québec d'instituer au plus vite sa propre consultation publique pour faire la lumière sur les impacts environnementaux de l'industrie pétrolière. « Il faut être certain qu'on regarde les vrais risques environnementaux et que les Québécois comprennent quels sont les enjeux liés aux sables bitumineux, leurs impacts potentiels pour la planète et pour le Québec », a résumé le porte-parole de l'organisme, Patrick Bonin.

Jusqu'au Nouveau-Brunswick ?

Enbridge confirme par ailleurs son intérêt pour un nouveau pipeline vers le Nouveau-Brunswick afin d'alimenter la raffinerie de Saint-Jean, la plus grande du Canada. Le projet permettrait aussi d'exporter du pétrole canadien, a indiqué au *National Post* le grand patron de la société, Al Monaco.

Ce nouvel oléoduc devrait logiquement traverser le Québec, mais Enbridge a précisé hier que le projet n'en est qu'à une étape préliminaire.

« À ce stade-ci, nous ne planifions aucun projet à cet égard, a indiqué Graham White. C'est seulement une possibilité et nous explorons régulièrement des possibilités semblables pour répondre aux besoins de nos clients. »

Quelle est VOTRE raison de vivre ?

Vivez-vous que pour le travail, le matériel et ce qui est temporaire ?

Ce dimanche 2 décembre, à 10 h

Pasteur Joël Spinks

evq média

LIEU : Église de la Victoire du Québec
Auditorium du
235, rue St-Jacques, Granby

EVQ, une église chrétienne protestante avec de la musique contemporaine, un message actuel et pertinent, qui présente une relation spirituelle avec Dieu. **www.evqmedia.com**

3074137

SiriusXM

LES RECRUES

DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

VIVE LA VENTE D'HIVER

L'ÉVÉNEMENT DES FÊTES

Dodge Journey SXT 2012
avec équipement optionnel montré**

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU√.
LE MOMENT POUR L'ACHETER LE PLUS ATTENDU.

DODGE JOURNEY SE 2012

LE MULTISEGMENT INTERMÉDIAIRE LE PLUS ABORDABLE AU PAYS¥

38 MPG△ 7,5 L/100 KM SUR ROUTE

283 CH

TOP SAFETY PICK+ «MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

AJAC Association des Journalistes Automobile du Canada — MEILLEUR UTILITAIRE/MULTISEGMENT DE MOINS DE 35 000 $ EN 2012 SELON L'AJAC

À PARTIR DE :

19 995 $‡

LE PRIX COMPREND 2 000 $□ DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE

115 $±

AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

OU CHOISISSEZ

BONI des FÊTES de 500 $ sur modèles sélectionnés^

DODGE JOURNEY SXT 2012

- V6 Pentastar^MC de 3,6 L à VVT de 283 ch
- Transmission automatique 6 vitesses
- Deux sorties d'échappement chromées
- Phares antibrouillards
- Alarme de sécurité
- Roues d'aluminium de 17 po

OBTENEZ UN TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT DE

3,99 %

JUSQU'À 60 MOIS▪

CHOIX DE MOTEUR 4 CYLINDRES OU V6, AMÉNAGEMENT DE 5 OU 7 PLACES, TRACTION OU TRANSMISSION INTÉGRALE

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP_MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.

15 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

RAM DODGE CHRYSLER Jeep_MD

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

«Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre.» est une comparaison entre les gammes complètes 2012 et 2011 de Chrysler Canada. L'affirmation 8,1 L/100 km ou moins est basée sur les estimations de consommation de carburant sur autoroute du programme *ÉnerGuide 2012*. Les méthodes d'essai utilisées sont celles de Transport Canada. La consommation d'essence réelle de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. **Le consommateur avisé lit les petits caractères :** ‡, Ω, ±, ▪, ¥, Δ, ^, √. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 10 et le 30 novembre 2012 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 500 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique au Dodge Journey SE 2012 (JCDH49 + 22F) : **19 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Journey SE 2012 : 2 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2012 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat de 4,49 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia, Financement Auto TD et Ally Crédit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2012. Exemple : Dodge Journey équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 114,52 $, des frais de crédit de 3 825,16 $ et une obligation totale de 23 820,16 $. ▪ Le taux de financement à l'achat de 3,99 % jusqu'à 60 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia, Financement Auto TD et Ally Crédit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2012. Exemple : Dodge Journey SXT 2012 (JCDP49 + 22K) avec un prix d'achat de **23 395 $** (incluant une remise au comptant de 2 000 $, un boni au comptant de 1 000 $ et un boni des fêtes additionnel de 500 $) financé à un taux de 3,99 % pour 60 mois sans aucun acompte équivaut à 130 paiements aux deux semaines de 198,67 $, des frais de crédit de 2 432,10 $ et une obligation totale de 25 827,10 $. ** Prix du modèle Dodge Journey SXT 2012 avec équipement optionnel (JCDP49 + 28K + WP4) montré: **24 895 $** (incluant une remise au comptant de 2 000 $, un boni au comptant de 1 000 $ et un boni des fêtes additionnel de 500 $). Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. ^ Le boni additionnel des Fêtes inclut les taxes et s'applique à l'achat ou au financement à l'achat des nouveaux modèles 2012-2013 applicables suivants, entre le 10 et le 30 novembre 2012, chez vos concessionnaires participants : Dodge Grand Caravan (à l'exception des modèles SE et Cargo Van), Dodge Journey (à l'exception des modèles SE et SE Plus), Dodge Durango, Dodge Charger, Dodge Challenger, Chrysler 300, Chrysler Town & Country et Jeep Grand Cherokee (à l'exception des modèles SRT8). Le boni des Fêtes au comptant de 500 $ sera déduit du prix négocié après l'application des taxes ou peut être utilisé, selon le choix du client, pour réduire son premier paiement mensuel ou pour l'achat d'accessoires Mopar ou d'ensembles de services. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2012* de Ressources naturelles Canada (RNCan) pour le modèle Dodge Journey SE 2012 avec moteur 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique 4 vitesses. Consommation de 7,5 L/100 km (38 mpg) sur autoroute et 10,8 L/100 km (26 mpg) en ville. Les méthodes d'essai utilisées sont celles de Transport Canada. La consommation d'essence de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. √ Affirmation basée sur les données de R. L. Polk Canada, Inc. relativement aux immatriculations de nouveaux véhicules totales enregistrées dans la catégorie des multisegments pour Chrysler au Canada entre janvier et octobre 2011. ¥ Selon le classement des multisegments utilitaires intermédiaires 2012 de *Ward's*. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_MD • Dodge • RAM**

Horoscope

Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Vaincre la colère, c'est triompher de son plus grand ennemi. Vu que la Lune en Cancer s'oppose au duo Mars-Pluton, il peut être moins facile de maîtriser vos tempéraments. Même si quelqu'un le mérite, gardez-vous de monter sur vos grands chevaux. Jupiter en Gémeaux vous permettra de profiter d'une chance accordée à un proche. Au travail, un besoin de reconnaissance pourrait être comblé.

Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Au carré d'Uranus, l'opposition de la Lune en Cancer avec votre conjonction Mars-Pluton peut occasionner quelques changements de vitesse, mais ceux-ci devraient n'être qu'éphémères. Assurez-vous qu'un présumé raccourci ne viennent pas plutôt vous retarder ou augmenter la charge d'une tâche dont vous vouliez vous débarrasser. Entretien cordial en perspective.

Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Il est préférable de ne pas tarder à expliquer aux autres ce que vous attendez d'eux. Mieux vous exprimerez vos conditions au préalable et plus il sera facile de les faire respecter par la suite. Et puis, le cas échéant, vous n'aurez pas à vous sentir coupable si vous devez fermer votre porte aux personnes qui ne correspondent pas à vos exigences fondamentales.

Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Le passage de la Lune des Gémeaux vers le Cancer correspond à une période de soulagement ou à la fin d'une privation. Ce qui avait échoué peut à présent fonctionner. Le climat est également redevenu opportun en ce qui a trait aux nouvelles acquisitions et initiatives d'affaires. En guise de mise en garde, n'accordez pas une confiance aveugle à quelqu'un qui change sans cesse de discours.

Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Maintenant que l'arrivée de la Lune en Cancer passe au carré d'Uranus en Bélier, les choix des autres risquent de vous décevoir ou de vous importuner. Il est possible que l'exagération d'autrui devienne source de tension, notamment si vous considérez qu'un comportement inadéquat manque de respect. Vous gagnerez sur toute la ligne si vous savez formuler votre mécontentement calmement.

Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

En acquérant la renommée, on cesse éventuellement de la mériter. Il suffit de ne pas vous asseoir sur vos lauriers pour que cette devise ne s'applique pas aux natifs du Taureau. Le maintien de votre dévouement à l'endroit d'une cause continuera de vous valoir de l'estime et de la reconnaissance. Vous pourriez même recevoir de nouveaux appuis si vous ne prenez pas les anciens pour acquis...

Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

Il n'est pas nécessaire d'imiter les autres pour vous faire apprécier. C'est votre naturel qui vous démarque de la masse et qui vous mérite la sympathie du plus grand nombre. Profitez de l'appui de Jupiter en Gémeaux pour diffuser vos idées! Dans un sens ou dans l'autre, il demeure impossible de faire l'unanimité, alors ne vous restreignez pas par crainte de déplaire à l'opinion publique.

Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Au carré d'Uranus, au trigone d'une conjonction Vénus-Saturne et opposée à une conjonction Mars-Pluton, l'arrivée de la Lune en Cancer propose un vendredi fortement imprévisible. La réaction des uns peut surprendre et déstabiliser les idées préconçues des autres. Votre spontanéité et votre capacité d'adaptation permettront d'impressionner autrui tout en tirant votre épingle du jeu.

Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Grande invitation, petites portions. Pour éviter les déceptions, mieux vaut vous méfier du tape-à-l'oeil et ne pas trop idéaliser les occasions qui se présentent avec beaucoup d'éclat. Si vous organisez un évènement, faites suffisamment de publicité, mais ne dévoilez pas tous les détails afin de pouvoir bénéficier de l'effet de surprise. Possibilité de remplacer une chose par une autre à la dernière minute.

Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Si vous savez exactement quelle voie emprunter, ne vous laissez pas ralentir par l'indécision d'autrui. S'il le faut, mettez les autres au pas. Votre position obtiendra toujours un maximum de crédibilité si vous êtes capable de conserver votre calme face à l'adversité. Ainsi, l'intransigeance et la colère sont à proscrire, même à l'endroit de ceux qui semblent bien les mériter.

Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Mal aspectée par Uranus, l'opposition de la Lune en Cancer avec Mars et Pluton peut faire surgir une difficulté à laquelle vous pensiez pouvoir échapper. Tandis que vos discussions peuvent se faire plus tendues, les compromis seront probablement plus difficiles à négocier et le maximum moins évident à obtenir. En ce vendredi, on fera appel à votre sens de l'équité pour sauver les pots cassés.

Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

La conjonction Vénus-Saturne en Scorpion est de bon augure. Dans un sens ou dans l'autre, l'admiration et la contemplation sont à l'ordre du jour. Une personne que vous appréciez sait exactement comment se comporter pour ne pas vous déplaire. Dans l'intimité, l'autre vous trouve super et demeure en admiration devant vous. Vous n'avez aucune raison d'alimenter vos insécurités.

Horos30_novembre_12

» EN BREF

PHOTO MUSA AL SHAER, AFP

L'État palestinien reconnu symboliquement par l'ONU, mais pas par le Canada

NEW YORK (ASSOCIATED PRESS) — L'Assemblée générale des Nations unies a approuvé hier une résolution reconnaissant la Palestine comme État non membre observateur de l'ONU. Sur les 193 pays membres de l'Assemblée générale, 138 ont voté pour, 9 ont voté contre et 41 se sont abstenus. Les Palestiniens célébraient hier leur petite victoire. Dans son discours avant le vote, le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a déclaré que cette reconnaissance revenait à « délivrer le certificat de naissance de la Palestine ». L'ambassadeur d'Israël à l'ONU, Ron Prosor, a estimé que la paix ne pourrait se négocier qu'entre les deux parties, pas à l'ONU. Le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, a critiqué l'Assemblée générale pour sa « décision regrettable » de permettre un vote sur le statut de la Palestine. Le Canada a voté contre la résolution, tout comme les États-Unis et Israël. Des milliers de Palestiniens, toutes allégeances confondues, ont célébré l'événement dans différentes villes de Cisjordanie. La reconnaissance de la Palestine par l'ONU comporte de réels avantages. Les Palestiniens estiment que leur nouveau statut renforcera leur position dans les futures négociations de paix avec Israël. Les États-Unis et Israël ont toutefois averti que ce statut pourrait retarder l'accession à l'indépendance de l'État palestinien par le biais de négociations de paix avec Israël.

Concours La Voix de l'Est

Guide-CADEAUX

1000$ À GAGNER CHEZ JARDIN DU MONT Pour la fraîcheur et pour les prix

et 1000$ À GAGNER CHEZ LES VIANDES DU MONT

COMMENT PARTICIPER :

Remplissez le coupon ci-dessous en répondant à la question du jour (la réponse se trouve dans le Guide-Cadeaux inséré dans l'édition du samedi 24 novembre 2012). Vous pouvez également consulter le Guide-Cadeaux sur lavoixdelest.ca

Postez-le à : Concours « *La Voix de l'Est* vous fait plaisir pour Noël »
Casier postal 249, La Voix de l'Est, 76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

Ou déposez-le chez :
Jardin du Mont ou Les Viandes du Mont
794, rue Principale, Granby
ou au 252, rue Denison Est, Granby

Concours « *La Voix de l'Est* vous fait plaisir pour Noël »

Nom : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Question du jour : *Quel est le site internet de la boutique Au Lit ?*

Réponse : _____

Le 18 décembre, deux prix de 1 000 $ incluant chacun un chèque-cadeau de 500 $ chez Jardin du Mont et un chèque-cadeau de 500 $ chez Les Viandes du Mont seront tirés au sort parmi tous les coupons reçus avant 16 h 30 le 14 décembre 2012. À noter que pour être déclarés gagnants, les participants devront avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation. Les règlements de ce concours sont disponibles à *La Voix de l'Est*. Seuls les coupons découpés suivant ce pointillé seront acceptés.

3066042

...et pour la visite à l'improviste !

La solution pour vos PARTYS des FÊTES !

AU COQ

MOITIÉ CUISSES
MOITIÉ POITRINES

Délicieux ¼ poulet avec frites, sauce, salade de chou et pain

6,25$ + taxes
AU COMPTOIR

6,55$ + taxes
À LA LIVRAISON

PRIX SPÉCIAL pour 10 personnes et plus

À NOTER NOTRE HORAIRE DES FÊTES

24 décembre : *de 11 h à 19 h*
25 décembre NOËL : *FERMÉ*
26 décembre : *de 11 h à 23 h*
31 décembre : *de 11 h à 19 h*
1er janvier JOUR DE L'AN : *de 11 h à 19 h*
2 janvier : *FERMÉ*

777, rue Principale, Granby • 450 378-3906

3087246

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

** Avant 16 h pour parution le lendemain*
** Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA*

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

POUR VENDRE, ACHETER ET...
POUR DES RÉSULTATS...
Bernard est là!

ROYAL LEPAGE Avantage AGENCE IMMOBILIÈRE
Cell.: 450 521.7211
bernardrousselle.ca

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V

1813
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
2930454

L'ÉQUIPE COUP DE COEUR
Courtiers immobiliers
Chantal Lépine Cell.: 450 522.5688
Josée St-Martin Cell.: 450 577.0668
Dany Therrien Cell.: 450 522.0789
RE/MAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière
3012944
www.equipecoupdecoeur.com
450 378-4120

le nouveau quartier en pleine nature

DUNHAM, MAISON MODULAIRE rénovée et bien entretenue, sur très grand terrain paysager, nombreux arbres, bordée par rivière. Cuisine récente, lave-vaisselle, hotte/micro-ondes, lave-séch., vestibule d'entrée, 3 c.c., grand patio couvert, atelier et remises. 139,500$.
450-295-2231.

Reprises de finance et proprio en détresse
Liste GRATUITE avec photos
www.detresse-reprises.com

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

SUPERBE 4½ style condo, moderne, 1130 p.c., plancher béton, bien inson., grande fenestration, magnifique s. bains avec bain auto-portant et douche en coin, cuisine tendance. Thermopompe, éch. d'air, intercom, cabanon, nouvelle constr. à Cowansville. Enquête de crédit, 765$. Pas d'animaux. R.-v. 514-968-3469

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

1 mois gratuit. GRANDS 4½ très propres, locker int-ext., libres imm. et 1er déc., 525$ et 540$. 467 Fournier. 450-776-2648.

3½ à 420$, 4½ à 530$ et 5½ à 575$
Situés BOUL. FORTIN. Libres imm.
Pierre 514-262-6124 ou Alain 450-357-0955

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
50 ans et plus. Info: 450-775-5310.

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795$/mois. ☎ 450-830-0246

157 MAISONS À LOUER EN RÉGION

A SHEFFORD, belle grande maison 24x40 plain-pied, 3 c.c., garage, fraîchement rénovée de A à Z avec goût, avec toutes les commodités, 1100$/mois. Disponible le 22 déc. 2012. Possibilité d'être meublée. Aussi disponible entrepôt-atelier 24x40, avec plancher chauffant, à 500$/ms. 450-531-5955

Belle maison neuve NOUVEAU dév., grandes pièces aire ouverte, gr.s-sol, terrain 7,300 p.c. à WATERLOO. 990$. Libre imm. 514-971-3200

MAISON NEUVE LUXUEUSE À LOUER
2 étages + s-sol, semi-détaché à la campagne (Waterloo), intérieur très luxueux, 3 balcons, terrain clôturé, foyer, stat. 2 autos, non-fumeurs, 995$/ms. Poss. semi-meublé. 450-531-9373

160 CHAMBRES À LOUER

MEUBLÉE, CHAUFFÉE , ÉCLAIRÉE
câble inclus, inst. lav.-séch.
située rue Déragon, 285$/mois. 450-777-4744

160 CHAMBRES À LOUER

TU TE CHERCHES UNE CHAMBRE dans un bel environnement calme, propre et chaleureux? On l'a! Super belle maison de chambres située près du CEGEP, du centre-ville et de tous les services. Literie, câble, Internet sans fil, laveuse et sécheuse sur place. 420$ / mois. Julie: 450-521-0013, Françoise: 450-405-7490

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + sans enquête de crédit.
Situé à Granby. 1-888-374-5777

PRÊT D'ARGENT
500 $ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com
PrêtDirect net
3064186

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

301 DIVERS ARTICLES

Set cuisine style colonial, table avec 2 rallonges, 4 chaises, 1 chaise berceuse, 500$. Lit, 2 bur., 2 tables de chevet, 400$. Fauteuil, divan, table et lampe, 300$. Info: 450-830-6767

307 PNEUS

4 PNEUS D'HIVER avec jantes d'origine pour Ford Ranger 2010 et plus. 650$ nég. Valeur de 900$. 450-361-9294

301 DIVERS ARTICLES

Bottin excel.com HAUTE-YAMASKA ET RÉGION
19e édition 2013 EN PRÉPARATION...
VOTRE ENTREPRISE EST-ELLE BIEN INSCRITE ?
CONTACTEZ-NOUS 450 777-1152
2013-B

307 PNEUS

PNEUS USAGÉS
Bon choix: 14", 15", 16", 17", 19"
PNEUS D'HIVER MONTÉS SUR JANTES
Bon choix: 15", 16"
Aussi roues d'acier, bon choix
Dim: 15" et 16" Tél: 450-777-6665

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

DE RETOUR POUR 3 JOURS
À partir de 9 h à 23h. AU PLAISIR!
☎ 450-525-8810

353 MASSAGES

Hôtesses reçoivent
Sandra, 450-577-5898
Gina, 450-775-5150

BELLE CHINOISE, BON MASSAGE SENSUEL ET PLUS. 7/7 - 450-361-1718

ENTRE HOMMES
MASSAGE ET PLUS.
450-521-9034

Jolie noire, peau caramel, sexy, douce pour massage sensuel et érotique 24h/24h Reçoit et se déplace. Spécial. 450-330-0934

Nicky, JOLIE FILLE QUI REÇOIT
450-577-4057

AVIS
À NOS ANNONCEURS
La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.
2759540

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

SOINS THÉRAPEUTIQUES (nerf sciatique, douleur musculaire), suédois. Lundi au samedi Annie, Granby ☎ 450-574-4350

413 ÉVÉNEMENTS / ACTIVITÉS

À NE PAS manquer

SOUPER ET SOIRÉE DE DANSE pour BABY-BOOMERS
Du mambo au disco
danses en ligne, du pop au rock
Venez vous amuser !!!!
Vendredi 30 novembre
Au Domaine Familial (ancien Club Aramis)
450 chemin Grande Ligne, St-Paul
Plaisir et bon goût seront au rendez-vous!
Réservation: 450-776-3852, 450-330-3087

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CHAUFFEUR CLASSE 1 demandé pour transport de neige à Montréal (secteurs faciles). 514-949-4404

CUISINIER(ÈRE) DEMANDÉ(E)
AVEC EXPÉRIENCE
pour remplacer un départ à la retraite

POSTE PERMANENT DE JOUR
7/15, une fin de sem. sur deux
Pour entrevue demandez Manon:
450-378-6374 ou par cv:
residencest-antoine@hotmail.ca

Edgar Hyperlodge, bar-resto, recrute! Vous êtes convié(e)s à une entrevue au 92, boul. de Bromont à Bromont, le mardi 4 déc., de16h à 19h. Gérant, barman, serveur, commis, cuisinier, plongeur, portier, vestiaire et Dj. Envoyer c.v. prioritairement au: info@edgarhyperlodge.com

LE BALZAC
recherche un(e) **PLONGEUR(EUSE)**
les vendredis et samedis régulièrement et soir de semaine à l'occasion. Idéal pour étudiant ou d'un travail à temps partiel. 450-375-8887

Recherche **MÉCANICIEN** avec minimum 5 ans d'expérience en mécanique générale automobile. Avantages sociaux. Bannière Unipro, secteur Bromont. Martin 450-263-0558

414 CINÉMA

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY

007 SKYFALL (13+v) 143
Lundi au jeudi : 18h45, 21h40;
Vendredi au dimanche : 12h45, 15h45, 18h45, 21h40.

AMOUR DURE TROIS ANS L' -Répertoire (13+) 98
Dimanche : 17h10, 21h25.

AUBE ROUGE L' (13+v) 94
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 21h15
Vendredi : 12h45, 14h45, 16h45, 19h10, 21h15;
Samedi et dimanche : 16h45, 19h10, 21h15;
Lundi au mercredi : 19h10, 21h15.

CLEMANZA DI TITO LA (G) 193
Samedi : 12h55.

ESIMESAC (G) 104
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI : 13h.
Lundi au jeudi : 19h15, 21h30
Vendredi au dimanche : 13h; 15h30, 19h15, 21h30

HISTOIRE DE PI L' -Format 3D (G) 127
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 19h, 21h45;
Vendredi au dimanche : 13h30, 16h20, 19h, 21h45.

HÔTEL TRANSYLVANIE (G) 91
Vendredi au dimanche : 12h30.

JESUS CHRIST SUPERSTAR : UK ROCK SPECTACULAR (G) 143
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Dimanche : 12h55.

MONDES DE RALPH LES Format 3D (G) 101
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 19h15, 21h25;
Vendredi et samedi : 12h50, 15h, 17h10, 19h15, 21h25;
Dimanche : 12h50, 15h, 17h10, 19h15.

RED DAWN v.o.a. (13+v) 94
Jeudi : 19h10.

RÉVEIL DES GARDIENS LE Format 3D (G) 98
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 19h20, 21h25;
Vendredi et samedi : 12h50, 15h, 17h10, 19h20, 21h25;
Dimanche : 12h50, 15h, 19h20, 21h25.

SAGA TWILIGHT LA : RÉVÉLATION Partie 2 (GDJE) 116
Lundi au jeudi : 19h10, 19h25, 21h45;
Vendredi au dimanche : 13h, 14h30, 16h, 17h, 19h10, 19h25, 21h45.

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

MAZDA Protegé 5, 2003 grise, man., 173000 km mécanique+carrosserie A1, serrures+vitres électr., toit ouvrant, 3,500$ nég. 450-775-5457

CAMELOTS DEMANDÉS

POUR DISTRIBUER
LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE À WATERLOO

PARCOURS # 504
Pour les rues : Bélair, Bellevue, Desjardins et Fortin.

PARCOURS # 519
Pour les rues : Des Érables, Des Saules et Louis-Joseph-Fournier.

Laissez vos coordonnées
au 1-800-420-3214 ou
450-375-4555, poste 529

Camelots recherchés

POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est
et La Presse

À GRANBY

PARCOURS # 30
Pour les rues: Des Cimes, Harvey, Guillette, Léger et Palmer Cox

À COWANSVILLE

PARCOURS # 900
Pour les rues: Capri, Cleary, Sud, Ville-Marie et Warmal.

PARCOURS # 936
Pour les rues: Albert, Bonnette, Olivier et William.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
au 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

Avis public

Ministère de la Santé et des Services sociaux

DESTINÉ AUX PERSONNES COMMUNÉMENT DÉSIGNÉES « ORPHELINS ET ORPHELINES DE DUPLESSIS »

ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ARTICLE 176 DE LA LOI CONCERNANT LE PARTAGE DE CERTAINS RENSEIGNEMENTS DE SANTÉ

Avis est donné par la présente que le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert, annonce l'entrée en vigueur de l'article 176 de la Loi concernant le partage de certains renseignements de santé, à compter du 1er décembre 2012.

« Cet article stipule qu'un établissement de santé et de services sociaux ne peut transférer vers un support faisant appel aux technologies de l'information les renseignements inscrits entre le 1er janvier 1935 et le 31 décembre 1964 dans le dossier qu'il tient sur une personne alors âgée de moins de 21 ans au moment de son admission dans un hôpital psychiatrique, autrefois désigné sous le nom d'asile d'aliénés ou d'hôpital pour le traitement des orphelins et orphelines de Duplessis établi par le décret no 1153-2001 du 26 septembre 2001 (2001, G.O. 2, 7359) et le décret no 675-2003 (2003, G.O. 2, 3182).

Toute personne visée au premier alinéa ou, si elle est inapte, son tuteur, son curateur ou son mandataire, a le droit d'exiger de cet établissement que les renseignements le concernant, visés au premier alinéa, soient détruits. L'établissement est alors tenu de procéder à la destruction complète de ces renseignements. »

Si vous faites partie des personnes concernées et que vous souhaitez connaître la procédure à suivre pour demander la destruction des renseignements visés à l'article 176, vous pouvez :

- consulter le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux au www.msss.gouv.qc.ca;
- communiquer, à compter du 3 décembre, avec le service de renseignements téléphoniques de Services Québec, en composant le numéro 1 877 644-4945 ou, dans le cas des personnes malentendantes ou muettes, le 1 800 361-9596.

Réjean Hébert
Ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés

Québec

3087524

CORRECTION WAL-MART

Cahier publicitaire distribué entre le 27 et le 29 novembre 2012 et en vigueur du 28 novembre au 4 décembre 2012.
Page PO11 : En raison de circonstances imprévisibles, les ensembles de jeu Maison dans un arbre d'Olivia et Exposition canine à Heartlake de LEGO Friends *(nos 30237401/12)* à 24,86 $ chacun sont offerts dans certaines succursales seulement.

Toutes nos excuses pour cet inconvénient.

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

NÉCROLOGIE

AUCLAIR-CAPPELLETTI
Mme Constance - *1941-2012*

AVIS DE DÉCÈS

À Montréal, le 25 novembre 2012, à l'âge de 71 ans est décédée Mme Constance Auclair, demeurant à Laval.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Daniel Cappelletti (Sylvie Nadon), Dean (Linda Krakana), Dwayne (Caroline Senez), ses petits-enfants et autres parents et ami(e)s.

La famille vous accueillera vendredi de 11 heures jusqu'à 13 h 45 au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby.

Le service religieux sera célébré le vendredi, 30 novembre 2012, à 14 heures en l'église Ste-Famille et de là au cimetière Mgr Pelletier, Granby.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE *Respect, Dignité et Économie*
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

DAIGLE
M. Francis John (Frank) - *1923-2012*

AVIS DE DÉCÈS

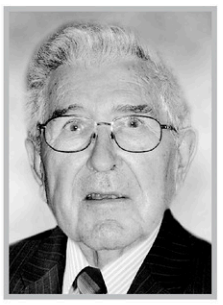

Au Centre Villa Bonheur de Granby, le 27 novembre 2012, à l'âge de 89 ans est décédé M. Francis John Daigle, époux de Mme Monique Pepin, demeurant à Granby. Ancien combattant ayant servi lors de la 2e guerre mondiale, a participé au raid sur Dieppe. Il fut président de la commission scolaire de Waterloo et homme d'affaires bien connu et impliqué dans son milieu.
Outre son épouse Monique, il laisse dans le deuil sa fille, Annie Couture (Johanne Rivard), ainsi que ses autres parents et amis.
La famille désire remercier spécialement le personnel du 3e étage de Villa Bonheur, pour leur dévouement et les bons soins prodigués à M. Daigle.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le vendredi, 30 novembre, de 19 à 21 h et le samedi, 1er décembre, à compter de 11 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Un hommage en sa mémoire sera célébré ce même samedi à 13 h 30 en la chapelle du complexe.
En guise de sympathie, un don à la Société Alzheimer de Granby et région serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

GAGNON PLAMONDON
Mme Rose-Alma - *1921-2012*

AVIS DE DÉCÈS

Au CHSLD – Centre Villa Bonheur, le 24 novembre 2012, à l'âge de 91 ans est décédée madame Rose-Alma Plamondon, née Gagnon, épouse de feu monsieur Gabriel Plamondon, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claude (Francine), Madeleine, Michel (Nicole), Thérèse (André), André (Lina), Pauline (Normand), Henri-Paul (Jocelyne), Denis (Ginette). Elle était également la mère de feu Jacques (Lauraine). Elle laisse aussi ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants; son frère Maurice Gagnon (feu Pauline), ses belles-soeurs : Marie-Paule (feu Pierre), Pauline (feu Armand), ainsi que cousins, cousines, neveux et nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel du CHSLD – Centre Villa Bonheur pour les bons soins prodigués à madame Gagnon.

La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le vendredi, 30 novembre 2012, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi, 1er décembre 2012, à compter de 13 h 30, suivis de la célébration de la Parole à 15 h 30 en la chapelle LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE. La mise en place aura lieu au columbarium de St-Césaire à une date ultérieure.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LACROIX
Mme Johanne - *1954-2012*

AVIS DE DÉCÈS

À Granby, le 25 novembre 2012, à l'âge de 58 ans est décédée Mme Johanne Lacroix, épouse de M. Alain Beauregard, demeurant à Granby.
Outre son époux, Alain, elle laisse dans le deuil son père, Roméo Lacroix (feu Antoinette); ses frères : Richard (Margaret Johnson), Jocelyn (Sylvie Ouellette) ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 9 h le samedi, 1er décembre, journée de la cérémonie, au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby. La Liturgie de la Parole aura lieu le samedi, 1er décembre 2012, à 11 h en la Chapelle, suivie de la mise en place au Columbarium Le Sieur.
La famille désire remercier Byanka et Jocelyn Lacroix, Sylvie Ouellette, Sylvie Beauregard et le personnel du C.H.G. pour les bons soins prodigués à Johanne.
Des dons à la Fondation du C.H.G. seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE *Respect, Dignité et Économie*
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

CHARLEBOIS
M. Raymond - *1915-2012*

Avis de décès

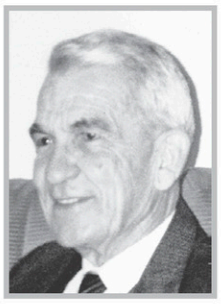

À Montréal, le 28 novembre 2012, est décédé Raymond Charlebois, époux de feu Lucie Francoeur, demeurant à Montréal et autrefois de Roxton Falls.
Il était Chevalier Grand Officier de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem. À l'emploi de la Dominion Textile de 1935 à 1983, il a été directeur d'usines, de groupe et des relations industrielles. Il a été consultant en textile en Tunisie et a participé à la mise sur pied de CADIR à Roxton Falls.
Les funérailles auront lieu le samedi, 1er décembre 2012. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire Raymond Girardot Inc. pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Roxton Falls où le service sera célébré à 11 h, suivi de l'inhumation au cimetière de Roxton Falls. Les heures de visites seront: vendredi de 19 h à 22 h et samedi, jour des funérailles, ouverture à 9 h.
Il laisse dans le deuil ses enfants : feu Jean Cavanagh (Huguette Leblanc), Michelle Cavanagh, Raymonde (Gérard Raymond), Gisèle (Robert Poulin); ses petits-enfants : Patrick (Chantale Lacombe), Chantal (Gilles Paquet), Sophie (Pierre Berlinguette), Catherine (François Paré); ses arrière-petits-enfants : Gabriel, Marie-Christine, Éloi, Vincent, Marie-Claire, Thomas et Laurie, ainsi que les familles Laroche, Millette et Francoeur de même que plusieurs parents et amis.
Un merci particulier au personnel du Manoir St-Laurent.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société d'Alzheimer ou du cancer.

Résidence funéraire Raymond Girardot Inc.
237 Notre-Dame, Roxton Falls, J0H 1E0 - Tél.: 450 548-5727
Téléc.: 450 548-2792 - girardot@cooptel.qc.ca

MARQUETTE-MONTIGNY
Mme Émilienne - *1920-2012*

Avis de décès

Au Centre de Santé Courville de Waterloo, le 27 novembre 2012, à l'âge de 92 ans, entourée d'amour, est décédée madame Émilienne Marquette, épouse de feu Rosaire Montigny, autrefois de Granby.

La famille vous accueillera le dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le lundi à compter de 9 h au Complexe funéraire Le Sieur de Granby.
La Liturgie de la parole sera célébrée le lundi, 3 décembre 2012, à 11 h en la Chapelle et de là au Crématorium. Les cendres seront déposées au Columbarium Le Sieur à une date ultérieure.

Outre son époux, Rosaire, elle laisse dans le deuil ses enfants: Denise (feu Normand Lavallée), Clément (Nicole Dubuc), Marielle (Georges-Henri Rivard), Gisèle (feu Lionel Côté), Aline (Jean-Guy Couture), Colette (Benoît Pelletier), Réal (Clémence Jodoin), Serge (Marseille Dumais), Linda, Richard (Sylvie Delage), Diane (Michel Rozon), Lise (François Bélanger), Sylvie (Normand Matte) et elle était la mère de feu Gilles. Elle laisse également ses petits-enfants : Stéphane, Éric, Daniel, Sylvain, Pascale, Geneviève, Annie, Mélanie, Cynthia, Marc-André, Évelyne, Marie-France, Sophie, François, Charles, Jean-François, Dominique, Olivier; et ses 29 arrière-petits-enfants; ses frères et soeurs: Onida , Marie-Ange, Marcel et Roger. Elle était la soeur et belle-soeur de feu Thérèse, feu Jeannette, feu Adrienne, feu Paul, feu Jean-Marie, Thérèse, Louisia et Rita. Elle laisse également plusieurs, neveux, nièces, autres parents et amis(es).

La famille désire remercier sincèrement le personnel du Centre de Santé Courville pour les bons soins prodigués à madame Marquette.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés. Les formulaires seront disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

NOËL WILLEY
Mme Rita Gisèle - *1939-2012*

Avis de décès

Au CSSSHY – Hôpital de Granby, le 24 novembre 2012, à l'âge de 72 ans est décédée madame Rita Gisèle Willey, née Noël, épouse de feu monsieur Howard Willey, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Chrystine, Terry-Ann; sa petite-fille, Gwenda-Lyn; ses soeurs : Thérèse (feu Raymond Béland), Pauline (Gilles Smith), Diane (Roger Jacques), Solange (André Lessard), Evelyn (Mario Gernier) ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, autres parents et amis. La famille désire remercier le personnel du Centre d'hébergement Leclerc au 4e étage pour les bons soins prodigués à madame Noël.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins funéraires Bessette.
La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY le vendredi, 30 novembre 2012, de 19 h à 22 h et le samedi, 1er décembre 2012, à compter de 9 h, suivis de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Fondation du Centre hospitalier de Granby serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon.

Bessette — RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PRÉFONTAINE
M. Louis - *1921-2012*

Avis de décès

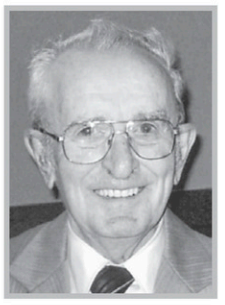

Au Centre Leclerc de Granby, le 29 novembre 2012, à l'âge de 91 ans est décédé M. Louis Préfontaine, époux de Mme Émilienne Bégin, demeurant à Granby.
Outre son épouse, Émilienne, il laisse dans le deuil ses enfants: Gilles (feu Solange Patry, Monique Robert), Pierre (Diane Latulippe), Raymond; ses petits-enfants: Patricia (Bruno Foisy), Kathleen (Joël Lacasse), Martine, Nancy, Cynthia (Domenico), Christine, Jimmy Latulippe; ses arrière-petits-enfants: Étienne et Rosalie Foisy, Alyson et Alexandre Lacasse, Jacob Tremblay, Guido, Giulio. Il était le frère de feu Gérard (feu Geneviève Galipeau), feu Charles (feu Marthe Rousseau), Claire (feu Dollard Laverrière), Germaine (Georges Blanchard), Jeannine (feu Bernard Côté). Il laisse également sa belle-soeur, Lucienne Bégin, de Bristol Connecticut, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier spécialement le personnel du 4e étage du Centre Leclerc pour leur dévouement et les bons soins prodigués à M. Préfontaine.
La famille vous accueillera le DIMANCHE 2 DÉCEMBRE de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et le MARDI 4 DÉCEMBRE à compter de 9 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.
Les funérailles seront célébrées ce même MARDI à 11 heures en l'église St-Joseph, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

1er anniversaire
de décès de
Marie-Agnès Racine Dufresne
survenu le
30 novembre 2011

Le souvenir d'un cœur aimé demeure et jamais ne meurt car tout ce qu'il a semé avec amour durant son existence restera gravé dans nos cœurs à jamais.
Que tous les souvenirs heureux immortalisent d'une certaine manière la présence de cet être qui était si cher.

Toute la famille

Une messe sera célébrée le 6 janvier 2013 à 9 heures en l'église de Roxton Falls.

3061698

Témoignez toute votre affection au défunt et vos condoléances à la famille

Rita Fleuriste
355, boul. Leclerc, Granby
450 372-2881
Téléc.: 450 372-6550
www.ritafleuriste.com
1823887

La Syrie isolée du monde

Internet est coupé et l'aéroport international de Damas est encerclé

BARBARA SURK

BEYROUTH (ASSOCIATED PRESS) — Les autorités syriennes ont bloqué l'accès à Internet dans tout le pays et ont coupé les communications téléphoniques dans certaines régions hier alors que les rebelles et les troupes gouvernementales étaient engagés dans de violents combats près de l'aéroport de la capitale, forçant les transporteurs aériens à suspendre les vols, ont déclaré des militants de l'opposition.

Le blocage total de l'accès à internet, confirmé par deux fournisseurs américains qui surveillent la connectivité au web à travers le monde, est sans précédent depuis le début du conflit en Syrie, en mars 2011.

Les forces du régime ont subi plusieurs défaites tactiques au cours des dernières semaines, perdant notamment des bases aériennes et d'autres installations stratégiques. Le blocage d'internet pourrait être une tentative du gouvernement d'entraver la progression des rebelles.

Dans le passé, les autorités syriennes avaient déjà coupé les lignes téléphoniques et l'accès à Internet dans des zones où se déroulaient d'importantes opérations militaires afin de perturber les communications des rebelles.

L'entreprise Renesys, une firme de sécurité qui étudie les perturbations sur internet, a déclaré dans un communiqué que le réseau syrien était disparu du réseau mondial vers 12 h 26, heure locale.

Les environs de l'aéroport assiégés

Les rebelles tentaient hier de reprendre leurs positions dans la capitale après en avoir été largement délogés après l'offensive du mois de juillet à Damas. Des rebelles affrontaient les troupes gouvernementales près de l'aéroport international de la ville, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme. L'armée syrienne a fermé la route menant à l'aéroport.

Certains transporteurs aériens, dont Emirates et Egypt Air, ont temporairement suspendu leurs vols vers Damas. Un haut responsable d'Egypt Air a indiqué que le vol pour Damas prévu aujourd'hui avait été annulé à cause de la détérioration de la situation à l'aéroport. Ce responsable a précisé qu'une réunion d'urgence était prévue pour évaluer la possibilité de suspendre tous les vols vers la capitale syrienne.

L'aéroport de Damas se trouve dans la banlieue sud de la ville, et les quartiers environnants sont considérés comme des bastions d'appui aux rebelles depuis le début du soulèvement.

MOTS MYSTÈRES

MM3751

LA CERAMIQUE - Un mot de 10 lettres

AMPHORE
ARBRE
AZULEJO
BEC
BROYER
BUIRE
CAQUELON
CHINE
CRAIE
CRUCHE
CUIRE
CUITE
DELAYER
DELFT
DRAIN
ECUELLE
ENGOBER
EPICIER
EVIER
EXEKIAS
FOUR
FRITTE
FUSEAU
GRES
LIANT
LUSTRE
MARQUE
MEISSEN
NEVERS
OEUFRIER
OPAQUE
PANSE
PATE
PEDALE
PIPE
PLAQUE
PLAT
POT
REFRACTAIRE
ROUEN
SAXE
SCEAUX
SUCRIER
TENDRE
TERRE
TET
TOUR
TUILE
TUYAU
URNE
VASE
VASQUE

E	E	R	I	U	B	R	O	Y	E	R	D	N	E	T
N	I	N	E	V	E	R	S	E	U	Q	S	A	V	F
I	A	O	R	A	C	A	T	P	O	T	N	A	I	L
H	R	L	E	S	X	T	E	S	A	I	K	E	X	E
C	C	E	I	E	I	L	U	Z	M	N	I	A	R	D
U	R	U	R	R	L	C	U	E	P	A	N	S	E	E
I	U	Q	F	E	R	L	I	V	H	L	R	L	U	I
R	C	A	U	I	E	S	E	F	O	P	A	Q	U	E
E	H	C	E	J	S	E	R	O	R	Y	A	T	U	E
B	E	R	O	E	N	N	B	U	E	L	A	A	R	E
O	I	T	N	L	G	R	R	R	P	U	E	R	E	T
G	S	E	I	I	X	U	A	E	C	S	E	R	I	A
N	E	P	I	U	O	U	A	Y	U	T	E	T	V	P
E	R	I	A	T	C	A	R	F	E	R	O	U	E	N
E	G	P	R	R	E	I	C	I	P	E	D	A	L	E

Solution du dernier problème: **ACHETEUR**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Peau – Marque le doute.
2 Dit du mal – Qui n'a plus de voix.
3 Qui coûte cher – Montre sa joie.
4 Banale – Bâton de commandement.
5 Sud-est – A lui – Est très peuplée.
6 Classement – Se dit à la belote – Est fixé à la jante.
7 Mot nouveau.
8 Pas confessionnel – Déterminant indéfini – Titre ecclésiastique.
9 Figure de rhétorique – Neptunium – Se dit à Cuba.
10 Tourmenté – Bâtiment situé à la campagne.
11 In naturalibus – Pâtes.
12 Règle – Ne permet pas d'ouvrir la gueule.

Verticalement

1 Affriolant.
2 Méditer – Effilée.
3 Aperçu – Instruit d'un secret.
4 Déclarations – Contribution.
5 Débute en juin – Il a ou va bientôt muer – Soigné.
6 Habitudes – Personne choisie – Au milieu du gigot.
7 Masque sculpté – Trompée.
8 Fleurets – Généreux.
9 Urine – Rendu blême.
10 Reine de Hollande (... de Beauharnais) – Matière à farine.
11 Établir un lien – Enchevêtrer.
12 Étranger – Endommagé.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 3750

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	O	H	E	R	E	N	C	E	■
2	L	A	R	M	E	■	U	S	U	R	P	E
3	L	I	S	E	U	S	E	■	M	O	I	S
4	I	V	■	T	■	U	R	A	E	T	E	S
5	C	E	R	T	E	S	■	I	R	A	■	I
6	I	■	A	R	C	■	I	S	O	L	E	E
7	T	U	M	E	U	R	S	■	T	E	T	U
8	E	R	E	■	M	O	E	R	E	■	E	■
9	■	S	U	R	E	T	■	O	■	R	I	O
10	M	U	T	E	■	I	N	S	T	A	N	T
11	E	L	E	C	T	R	I	S	A	N	T	E
12	S	E	R	U	M	■	D	E	N	I	E	R

MC3751

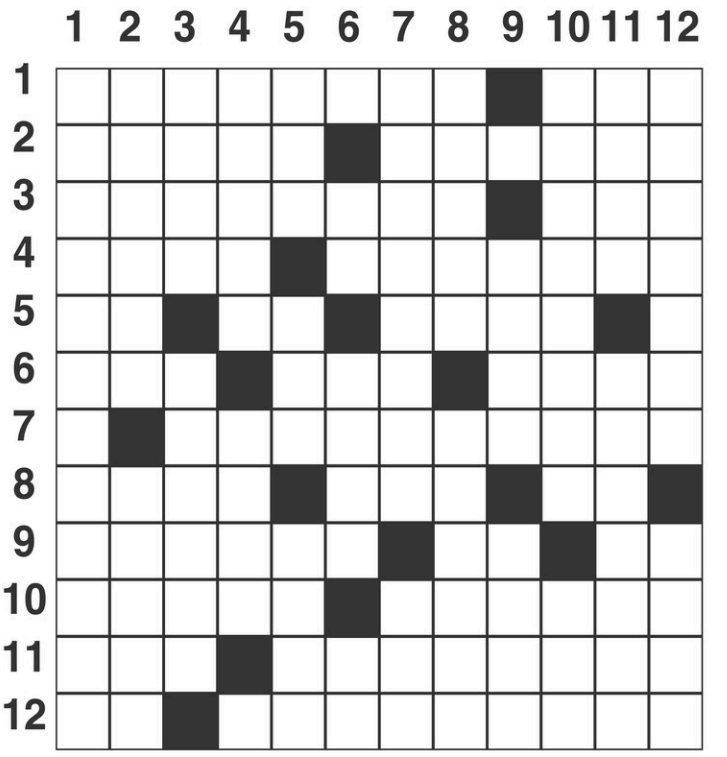

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

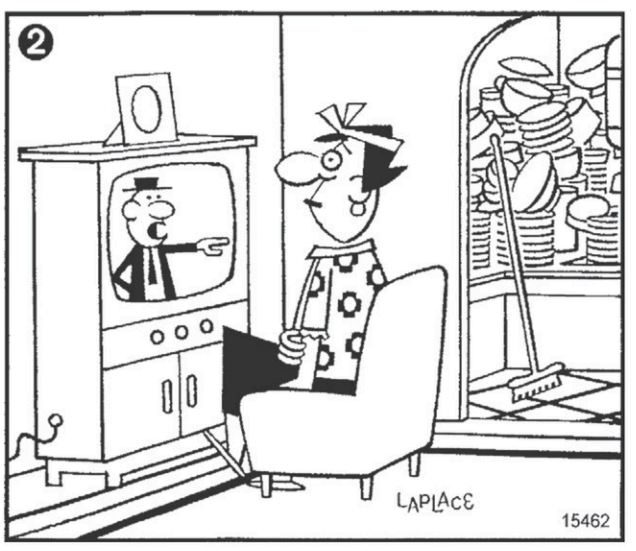

SOLUTION

1 L'œil de la femme. **2** Pas de dentelle sur le bas de la robe. **3** Pied arrière du poste TV. **4** Le bras droit de l'homme de TV. **5** Sur le TV, le support arrière du cadre est plus petit. **6** La plinthe du mur derrière le fauteuil. **7** Le coin de l'évier est incomplet. **8** Le couvercle de la soupière du haut.

Parce que nous aimons vous rendre heureux...

Surveillez nos concours

Concours Web LaVoixdelEst.ca

Concours Web *Le Plus*

Concours La Voix de l'Est *dans votre quotidien*

1804907

				6	3			
		2	7				3	
		9		4		6	5	
			3		6			8
7					9		2	
1	4		2			3		6
	2		5	3		8		
	3		1			4		
							1	

Niveau de difficulté : MOYEN 2243

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

3	1	7	9	8	2	6	5	4
8	4	6	7	5	1	2	9	3
2	9	5	6	4	3	7	1	8
4	7	2	5	1	8	9	3	6
6	5	9	3	2	7	4	8	1
1	8	3	4	6	9	5	7	2
5	6	8	1	7	4	3	2	9
9	2	4	8	3	5	1	6	7
7	3	1	2	9	6	8	4	5

Par Fabien Savary 2242

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

Jeux30_novembre_12

statistiques

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
Brooklyn	10	4	,714	—
New York	10	4	,714	—
Philadelphie	9	6	,600	1½
Boston	8	7	,533	2½
Toronto	3	13	,188	8

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	10	3	,769	—
Atlanta	9	4	,692	1
Charlotte	7	7	,500	3½
Orlando	5	9	,357	5½
Washington	1	12	,077	9

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Milwaukee	7	6	,538	—
Chicago	7	7	,500	½
Indiana	7	8	,467	1
Detroit	5	11	,313	3½
Cleveland	3	12	,200	5

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Memphis	11	2	,846	½
San Antonio	13	3	,813	—
Houston	7	8	,467	5½
Dallas	7	9	,438	6
La N.-Orléans	4	10	,286	8

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Oklahoma City	12	4	,750	—
Utah	9	7	,563	3
Denver	8	7	,533	3½
Minnesota	6	8	,429	5
Portland	6	9	,400	5½

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	9	6	,600	—
Golden State	8	6	,571	½
L.A. Lakers	7	8	,467	2
Phoenix	7	9	,438	2½
Sacramento	4	10	,286	4½

Mercredi 28 novembre
San Antonio 110 Orlando 89
Portland 82 Washington 84
Phoenix 77 Detroit 117
Brooklyn 95 Boston 83
Charlotte 91 Atlanta 94
New York 102 Milwaukee 88
Houston 98 Oklahoma City 120
Utah 96 La N.-Orléans 84
Dallas 78 Chicago 101
Toronto 82 Memphis 103
Minnesota 95 L.A. Clippers 101
Jeudi 29 novembre
San Antonio à Miami, 20h.
Denver à Golden State, 22h30.
Vendredi 30 novembre
Phoenix à Toronto, 19h.
Brooklyn à Orlando, 19h.
Philadelphie à Charlotte, 19h.
Portland à Boston, 19h30.
Washington à New York, 19h30.
Cleveland à Atlanta, 19h30.
Milwaukee au Minnesota, 20h.
Detroit à Memphis, 20h.
Utah à Oklahoma City, 20h.
Indiana à Sacramento, 22h.
Denver à L.A. Lakers, 22h30.
Samedi 1er décembre
Portland à Cleveland, 19h30.
Brooklyn à Miami, 19h30.
Philadelphie à Chicago, 20h.
Utah à Houston, 20h.
Oklahoma City à La N.-Orléans, 20h.
Boston à Milwaukee, 20h30.
Memphis à San Antonio, 20h30.
Detroit à Dallas, 21h.
Indiana à Golden State, 22h30.
Sacramento à L.A. Clippers, 22h30.
Dimanche 2 décembre
Phoenix à New York, 12h.
Orlando à L.A. Lakers, 21h30.
Lundi 3 décembre
Portland à Charlotte, 19h.
Cleveland à Detroit, 19h30.
Milwaukee à La N.-Orléans, 20h.
Toronto à Denver, 21h.
L.A. Clippers à l'Utah, 21h.
Orlando à Golden State, 22h30.

SOCCER

MLS

FINALE

COUPE MLS

Samedi 1er décembre
Houston c. Los Angeles, 16h30.
(**à Carson en Californie**)

GOLF

DÉFI MONDIAL

À Thousand Oaks en Californie

Nick Watney	67
Keegan Bradley	69
Graeme McDowell	69
Jim Furyk	69
Bo Van Pelt	70
Tiger Woods	70
Webb Simpson	70
Jason Day	71
Hunter Mahan	71
Bubba Watson	71
Matt Kuchar	73
Jason Dufner	73
Rickie Fowler	73
Steve Stricker	73
Ian Poulter	73
Dustin Johnson	74
Zach Johnson	74
Brandt Snedeker	75

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	8	3	0	,727	407	244
Miami	5	6	0	,455	211	226
N.Y. Jets	4	7	0	,364	221	290
Buffalo	4	7	0	,364	243	319

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	10	1	0	,909	327	211
Indianapolis	7	4	0	,636	230	273
Tennessee	4	7	0	,364	238	335
Jacksonville	2	9	0	,182	188	308

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Baltimore	9	2	0	,818	283	219
Pittsburgh	6	5	0	,545	231	210
Cincinnati	6	5	0	,545	282	247
Cleveland	3	8	0	,273	209	248

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Denver	8	3	0	,727	318	221
San Diego	4	7	0	,364	245	237
Oakland	3	8	0	,273	218	356
Kansas City	1	10	0	,091	161	301

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.Y. Giants	7	4	0	,636	305	226
Washington	5	6	0	,455	295	285
Dallas	5	6	0	,455	242	262
Philadelphie	3	8	0	,273	184	282

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Atlanta	10	1	0	,909	294	216
Tampa Bay	6	5	0	,545	310	254
La N.-Orléans	5	6	0	,455	308	304
Caroline	3	8	0	,273	214	265

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Chicago	8	3	0	,727	277	175
Green Bay	7	4	0	,636	273	245
Minnesota	6	5	0	,545	248	249
Detroit	4	7	0	,364	267	280

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
San Francisco	8	2	1	,773	276	155
Seattle	6	5	0	,545	219	185
St. Louis	4	6	1	,409	205	254
Arizona	4	7	0	,364	180	227

Dimanche 25 novembre
Seattle 21 Miami 24
Oakland 10 Cincinnati 34
Buffalo 13 Indianapolis 20
Pittsburgh 14 Cleveland 20
Tennessee 19 Jacksonville 24
Denver 17 Kansas City 9
Minnesota 10 Chicago 28
Atlanta 24 Tampa Bay 23
Baltimore 16 San Diego 13 (P)
San Francisco 31 La N.-Orléans 21
St. Louis 31 Arizona 17
Green Bay 10 N.Y. Giants 38
Lundi 26 novembre
Caroline 30 Philadelphie 22
Jeudi 29 novembre
La N.-Orléans à Atlanta, 20h20.
Dimanche 2 décembre
Arizona à N.Y. Jets, 13h.
Caroline à Kansas City, 13h.
Indianapolis à Detroit, 13h.
Jacksonville à Buffalo, 13h.
Seattle à Chicago, 13h.
Nouvelle-Angleterre à Miami, 13h.
Houston au Tennessee, 13h.
Minnesota à Green Bay, 13h.
San Francisco à St. Louis, 13h.
Tampa Bay à Denver, 16h05.
Cleveland à Oakland, 16h25.
Cincinnati à San Diego, 16h25.
Pittsburgh à Baltimore, 16h25.
Philadelphie à Dallas, 20h20.
Lundi 3 décembre
N.Y. Giants à Washington, 20h30.
Jeudi 6 décembre
Denver à Oakland 20h20.
Dimanche 9 décembre
St. Louis à Buffalo, 13h.
Dallas à Cincinnati, 13h.
Kansas City à Cleveland, 13h.
Tennesse à Indianapolis, 13h.
Chicago au Minnesota, 13h.
Philadelphie à Tampa Bay, 13h.
Baltimore à Washington, 13h.
Atlanta en Caroline, 13h.
N.Y. Jets à Jacksonville 13h.
San Diego à Pittsburgh, 13h.
Miami à San Francisco, 16h05.
Arizona à Seattle, 16h25.
La N.-Orléans à N.Y. Giants, 16h25.
Detroit à Green Bay 20h20.

BIATHLON

À Östersund en Suède
Coupe du monde - Dames (15 km)
1. Tora Berger, Norvège, 44:33,5 minutes (0 cible ratée);
2. Darya Domracheva, Bélarus, à 1:03,2 minute (2);
3. Ekaterina Glazyrina, Russie, à 2:10,2 (0);
4. S. Gasparin, Suisse, à 3:00 (2);
5. O. Vilukhina, Russie, à 3:08,8 (1);
6. E. Yurlova, Russie, à 3:11,1 (1);
7. K. Palka, Pologne, à 3:11,6 (1);
8. A. Henkel, Allemagne, à 3:22,0 (2);
9. Kaisa Makarainen, Finlande, à 3:33,1 (4);
10. Gabriela Soukalova, République tchèque, à 3:38,9 (3);
23. Zina Kocher, Red Deer, Alb., à 4:21,3 (3);
61. Rosanna Crawford, Canmore, Alb., à 7:51,2 (4).
Classement général
1. Tora Berger, Norvège, 60 pts;
2. D. Domracheva, Bélarus, 54;
3. E. Glazyrina, Russie, 48;
4. Selina Gasparin, Suisse, 43;
5. Olga Vilukhina, Russie, 40;
23. Zina Kocher, Red Deer, Alb., 23.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	25	21	3	0	1	126	67	43
Moncton	26	16	10	0	0	103	88	32
I.-P.-É.	26	14	10	2	0	103	96	30
St-Jean	26	14	12	0	0	83	97	28
A.-Bathurst	30	10	15	4	1	92	117	25
Cap-Breton	28	7	16	2	3	77	122	19

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Québec	26	19	6	0	1	112	69	39
Baie-Comeau	27	17	7	1	2	115	84	37
Rimouski	28	15	9	1	3	97	96	34
Chicoutimi	28	14	11	2	1	92	91	31
Victoriaville	26	11	10	2	3	89	90	27
Shawinigan	26	4	19	2	1	43	110	11

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Boisbriand	27	20	5	0	2	117	62	42
R.-Noranda	26	16	9	0	1	113	94	33
Drummond.	27	15	12	0	0	89	92	30
Val-d'Or	26	13	11	0	2	102	89	28
Gatineau	26	9	16	1	0	75	102	19
Sherbrooke	26	5	19	1	1	59	121	12

Mercredi 28 novembre
Chicoutimi 5 Cap-Breton 2
Victoriaville 2 A.-Bathurst 1
I.-P.-É. 5 Québec 3
Saint-Jean 5 Rouyn-Noranda 1
Jeudi 29 novembre
Saint-Jean à Val-d'Or, 19h30.
Vendredi 30 novembre
Rimouski à Cap-Breton, 18h.
Chicoutimi à Halifax, 18h.
Victoriaville à Moncton, 18h.
Rouyn-Noranda à Québec, 19h.
B.-Boisbriand à Baie-Comeau, 19h30.
Gatineau à Drummondville, 19h30.
Samedi 1er décembre
Rouyn-Noranda à Shawinigan, 16h.
Val-d'Or à Sherbrooke, 16h.
Chicoutimi à Moncton, 18h.
Victoriaville à I.-P.-É., 18h.
Dimanche 2 décembre
Rimouski à Saint-Jean, 14h.
Cap-Breton à I.-P.-É., 14h.
Chicoutimi à A.-Bathurst, 15h.
Victoriaville à Halifax, 15h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
Québec à Baie-Comeau, 16h.
B.-Boisbriand à Drummondville, 16h.
Gatineau à Sherbrooke, 16h.
Mardi 4 décembre
Halifax à Cap-Breton, 18h.
Moncton à Rouyn-Noranda, 19h30.
Mercredi 5 décembre
Québec à I.-P.-É., 18h.
Drummondville à B.-Boisbriand, 19h.
Baie-Comeau à Gatineau, 19h30.
Moncton à Val-d'Or, 19h30.
Jeudi 6 décembre
Rimouski à Sherbrooke, 19h.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 28 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Currie, I.-P.-É.	26	23	23	46
Grigorenko, Québec	25	24	20	44
Lavoie, Cap-Breton	28	18	26	44
Duffy, I.-P.-É.	26	17	27	44
Mackinnon, Halifax	25	20	23	43
Mantha, Val-d'Or	25	23	19	42
Dea, R-Noranda	26	22	20	42
Jaskin, Moncton	26	20	21	41
Andrighetto, R.-N.	24	17	24	41
Carrier, Cap-Breton	27	15	25	40
Drouin, Halifax	19	15	25	40
Huberdeau, St-Jean	26	14	25	39
Saulnier All., Monc.	26	13	25	38
Straka, B.-C.	22	21	16	37
O'Brien, A.-B.	28	19	18	37
Trainor, Rimouski	28	16	21	37
Saulnier A., Monc.	26	14	23	37
Bussières, B.-C.	27	16	20	36
Erne, Québec	26	16	19	35
Beaudry, Val-d'Or	26	14	21	35
Zlobin, Val-d'Or	24	14	21	35
Verrier, Drum.	27	13	22	35
Oke, Rimouski	27	12	23	35
Danault, Vic.	24	12	23	35

CLASSEMENT DES GARDIENS

NOTE: en date du 28 novembre.

	MJ	V	D	DP	DF	JB	Moy.
Marcoux, B.-B.	16	11	3	1	1		1,97
Brassard, Qué.	21	14	5	1	2		2,59
Fucale, Halifax	21	17	3	1	0		2,61
Bibeau, I.-P.-É.	15	8	5	1	2		2,78
Dubeau, Moncton	22	12	9	0	2		3,01
Auger, St-Jean	24	14	9	0	0		3,02
Cadorette, B.-C.	22	13	6	2	0		3,11
Desrosiers, Chi.	15	4	8	2	1		3,17
Guindon, Drum.	18	9	6	0	0		3,18
Whitney, Vic.	22	9	7	4	1		3,20

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Saguenay	11	8	3	0	0	43	33	16
Thet. Mines	11	7	2	2	0	49	40	16
R.-du-Loup	10	6	2	1	1	43	33	14
Cornwall	10	6	3	0	1	38	38	13
Sorel-Tracy	12	5	4	3	0	54	52	13
Trois-Rivières	12	4	7	1	0	34	53	9
St-G. de Beauce	12	3	8	0	1	40	52	7

Jeudi 29 novembre
St-Georges à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 30 novembre
Cornwall à Trois-Rivières, 20h.
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h.
Thetford Mines à Saguenay, 20h.
Samedi 1er décembre
Trois-Rivières à Cornwall, 19h30.
Saguenay à Thetford Mines, 20h.
Vendredi 7 décembre
Saguenay à St-Georges, 20h.
Sorel-Tracy à Rivière-du-Loup, 20h.
Cornwall à Thetford Mines, 20h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-François	24	16	5	1	2	93	65	35
C. Notre-Dame	25	12	11	1	1	66	69	26
Lévis	24	10	9	1	4	79	96	25
Trois-Rivières	24	11	11	1	1	68	70	24
Jonquière	24	9	10	4	1	81	101	23

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lac-St-Louis	24	14	8	0	2	92	89	30
Châteauguay	25	14	9	1	1	87	72	30
C.A.-Girouard	27	13	10	2	2	99	87	30
C.C.-LeMoyne	25	13	9	1	2	73	83	29
Magog	29	11	15	1	2	93	111	25

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Laval-Montréal	26	18	5	1	2	95	65	39
C.E.-Blondin	26	14	10	1	1	97	84	30
Amos	26	14	12	0	0	84	87	28
St-Eustache	23	11	12	0	0	70	85	22
Gatineau	26	9	13	2	2	82	95	22

Les matches du 28 au 30 auront lieu à L'Ancienne-Lorette
Mercredi 28 novembre
Magog 4 C.E.-Blondin 5 (P)
C.A.-Girouard 4 Lac-St-Louis 3 (F)
Gatineau 5 Châteauguay 7
Trois-Rivières 4 Sém. St-François 3 (F)
Amos 1 C. Notre-Dame 0
Jeudi 29 novembre
C.C.-LeMoyne 3 C.A.-Girouard 1
Laval-Montréal 2 Amos 3 (F)
Jonquière 5 Magog 3
Lévis à Châteauguay, 19h.
Sém. St-François c. St-Eustache, 19h30.
Vendredi 30 novembre
C. N.-Dame c. Laval-Montréal, 10h30.
Jonquière c. C.E.-Blondin, 12h15.
C.C.-LeMoyne c. Lac-St-Louis, 15h.
Gatineau c. Lévis, 17h15.
St-Eustache c. Trois-Rivières, 19h.
Vendredi 7 décembre
Gatineau au C.A.-Girouard, 19h30.
Lévis au C.C.-Lemoyne, 19h30.
Trois-Rivières au C.N.-Dame, 19h30.
Lévis au C.C.-Lemoyne, 19h30.
Sém. St-François à Lac-St-Louis, 19h30.
Châteauguay à Laval-Montréal, 19h30.
C.Esther-Blondin à St-Eustache, 19h30.
Samedi 8 décembre
Jonquière à Châteauguay, 14h30.
Lac-St-Louis au C.Notre-Dame, 15h.
Amos à Magog, 19h.
Dimanche 9 décembre
C.C.-Lemoyne au C.E.-Blondin, 13h30.
Jonquière au C.A.-Girouard, 14h.
St-Eustache à Gatineau, 14h.
Amos à Magog, 14h.
Trois-Rivières à Lévis, 14h30.

JUNIOR AAA

SECTION ALEXANDRE-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Longueuil	25	18	4	3	0	102	63	39
Lachine	27	17	9	0	1	125	105	35
Kahnawake	27	10	14	2	1	107	127	23
Valleyfield	28	9	18	0	1	93	136	19
Vaudreuil-Dor.	25	6	16	0	3	108	147	15

SECTION MARTIN-ST-LOUIS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	25	21	3	0	1	147	88	43
Terrebonne	26	16	8	0	2	100	105	34
Ste-Agathe	27	15	9	1	2	131	113	33
St-Léonard	29	8	16	2	3	121	161	21
Montréal-Est	26	5	19	1	1	94	170	12

SECTION DAVID-PERRON

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	27	19	7	0	1	137	89	39
Sherbrooke	30	15	12	2	1	137	118	33
Princeville	25	15	9	1	0	97	92	31
La Tuque	25	13	9	2	1	100	83	29
St-Hyacinthe	24	11	9	3	1	80	82	26

Mercredi 28 novembre
Saint-Jérôme 6 Lachine 7
Jeudi 29 novembre
La Tuque à Valleyfield, 19h30.
Ste-Agathe à Longueuil, 19h30.
Vendredi 30 novembre
Sherbrooke à Princeville, 19h.
Valleyfield à Ste-Agathe, 19h30.
Lachine à St-Hyacinthe, 19h30.
Terrebonne à Longueuil, 19h30.
St-Léonard à Montréal-Est, 19h30.
Kahnawake à Granby, 19h45.
Dimanche 2 décembre
La Tuque à St-Hyacinthe, 14h.
Granby à Terrebonne, 15h30.
Ste-Agathe à Vaudreuil-Dorion, 15h30.
Lachine à Princeville, 16h.
Montréal-Est à Kahnawake, 19h.
Valleyfield à Sherbrooke, 19h30.
Lundi 3 décembre
St-Hyacinthe à St-Léonard, 20h.
Mardi 4 décembre
Princeville à Sherbrooke, 19h30.
Jeudi 6 décembre
St-Léonard à Valleyfield, 19h30.
Kahnawake à Longueuil, 19h30.

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	PTS
André-Laurendeau	14	12	2	0	72	33	24
Lionel-Groulx	16	11	4	1	67	55	23
Ch. St-Lawrence	16	11	5	0	75	48	22
Alma	16	9	7	0	72	71	18
Sorel-Tracy	16	8	8	0	53	60	16
Laflèche	16	7	7	2	57	67	16
Dawson	14	6	7	1	45	59	13
Saint-Laurent	16	5	8	3	61	62	13
Thetford	18	2	15	1	46	93	5

Vendredi 30 novembre
St-Laurent à Sorel-Tracy, 19h30.
Samedi 1er décembre
Alma à Dawson, 20h30.
Dimanche 2 décembre
Alma à Saint-Laurent, 12h30.
Ch. St-Lawrence à A.-Laurendeau, 13h30.
Dawson à Lionel-Groulx, 15h30.
Thetford à Sorel-Tracy, 16h.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manchester	18	9	6	2	1	49	43	21
St. John's	20	10	9	0	1	49	55	21
Worcester	18	9	7	1	1	50	56	20
Portland	18	8	8	1	1	57	61	18
Providence	16	7	8	0	1	33	48	15

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	17	10	3	1	3	59	36	24
Bridgeport	17	10	7	0	0	56	57	20
Connecticut	17	9	7	1	0	58	57	19
Adirondack	18	9	9	0	0	46	50	18
Albany	16	4	7	0	5	37	49	13

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Syracuse	17	12	3	1	1	65	42	26
Binghamton	16	10	4	1	1	45	38	22
W.-B./Scranton	18	11	7	0	0	48	40	22
Hershey	19	8	10	1	0	49	55	17
Norfolk	18	7	11	0	0	50	63	14

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Abbotsford	18	12	2	2	2	51	32	28
Lake Erie	19	10	7	1	1	60	57	22
Rochester	17	9	7	1	0	60	52	19
Toronto	18	9	8	0	1	58	52	19
Hamilton	**16**	**6**	**8**	**1**	**1**	**34**	**52**	**14**

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Grand Rapids	17	10	5	1	1	62	53	22
Rockford	20	10	9	0	1	64	64	21
Chicago	18	8	7	2	1	51	58	19
Milwaukee	18	8	8	1	1	51	56	18
Peoria	18	6	9	2	1	43	66	15

SECTION SUD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Charlotte	19	12	5	0	2	67	52	26
Oklahoma	18	11	5	1	1	62	53	24
Houston	18	9	6	1	2	61	55	21
Texas	17	8	7	1	1	42	51	18
San Antonio	18	5	10	0	3	43	57	13

Mercredi 28 novembre
St. John's 3 Adirondack 2
San Antonio 4 Rochester 2
Hershey 5 Norfolk 2
Rockford 4 Chicago 2
Jeudi 29 novembre
Oklahoma à Houston, 20h05.
Vendredi 30 novembre
Springfield à Manchester, 19h.
Bridgeport à Hershey, 19h.
Binghamton à Adirondack, 19h.
St. John's à Albany, 19h.
Texas à Grand Rapids, 19h.
Worcester à Portland, 19h.
Connecticut à Providence, 19h05.
Syracuse à W.-B./Scranton, 19h05.
Toronto à Rochester, 19h05.
San Antonio à Lake Erie, 19h30.
Chicago à Milwaukee, 20h.
Oklahoma à Houston, 20h05.
Hamilton à Abbotsford, 22h.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 28 novembre.

	MJ	B	A	Pts
Schultz, O.C.	18	10	18	28
Eberle, O.C.	18	11	15	26
Schenn, Adi.	18	9	13	22
Johnson, Syracuse	17	13	8	21
Nugent-Hopkins, O.C.	17	8	12	20
Nyquist, G. R.	17	8	11	19
Audy-Marchessault, Spr.	17	6	13	19
Boychuk, Charlotte	19	12	6	18
Tatar, G. R.	17	10	8	18
Conacher, Syracuse	17	9	9	18
Niederreiter, Bridge.	17	9	9	18
Newbury, Conn.	15	7	11	18
Kennedy, Wor.	18	6	12	18
Hensick, Peoria	18	5	11	18

LHO

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Belleville	26	15	8	3	0	66	63	33
Oshawa	28	15	10	1	2	94	85	33
Kingston	25	14	11	0	0	93	95	28
Ottawa	27	7	18	0	2	94	114	16
Peterborough	27	5	19	2	1	66	110	13

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Barrie	26	18	7	0	1	102	78	37
Niagara	28	17	9	1	1	101	88	36
Mississauga	26	17	8	0	1	81	79	35
Brampton	27	12	10	3	2	70	78	29
Sudbury	28	10	14	0	4	79	99	24

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
London	27	20	5	0	2	106	64	42
Owen Sound	26	18	5	1	2	90	59	39
Guelph	27	16	8	0	3	111	92	35
Kitchener	26	16	8	1	1	71	57	34
Erie	27	7	15	2	3	82	106	19

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Plymouth	25	13	8	3	1	90	82	30
Sarnia	26	13	11	0	2	89	90	28
S.S. Marie	27	12	13	2	0	98	112	26
Windsor	26	10	11	1	4	72	91	25
Saginaw	27	11	13	2	1	90	103	25

Mercredi 28 novembre
Niagara 2 Belleville 6
Plymouth 4 Erie 3 (P)
Sudbury 4 Sault Ste. Marie 5 (F)
Jeudi 29 novembre
Barrie à Windsor, 19h05.
Belleville à Peterborough, 19h05.
Vendredi 30 novembre
Windsor à Kitchener, 19h.
Oshawa à Kingston, 19h.
Ottawa à Plymouth, 19h05.
Saginaw à Sarnia, 19h05.
Erie à Sault Ste. Marie, 19h07.
Brampton à Guelph, 19h30.
Barrie à London, 19h30.
Niagara à Mississauga, 19h30.
Owen Sound à Sudbury, 19h35.

LES INOUK

Joueur	PJ	B	P	Pts	Pén.
Longtin Érik	26	26	23	49	42
Gagnon Alex	27	22	20	42	67
Linteau Cody	26	12	23	35	40
Power Charles	22	9	22	31	70
Marcoux Pier-Olivier	27	16	15	31	38
Nolet Nicolas	27	13	16	29	16
Fillion

MLS : CHRIS WONDOLOWSKI NOMMÉ JOUEUR LE PLUS UTILE

NEW YORK — L'attaquant des Earthquakes de San Jose Chris Wondolowski a été proclamé joueur le plus utile à son équipe dans la MLS, hier, à l'issue d'un scrutin qu'il a outrageusement dominé.

Le meilleur marqueur du circuit a obtenu 91 % des votes des dirigeants des clubs de la MLS, 97 % des votes des médias et 71 % des votes des joueurs, pour un total pondéré de 259,03.

Le joueur vedette des Red Bulls de New York Thierry Henry a fini deuxième avec un score de 14,49 et Graham Zuzi, du Sporting Kansas City, a fini troisième avec un total de 6,64.

Rappelons que Wondolowski a égalisé en 2012 le record de 27 buts marqués en une saison dans la MLS, qui avait été établi par Roy Lassiter en 1996.

Le milieu de terrain canadien Dwayne De Rosario, qui s'aligne avec le DC United, avait remporté cet honneur l'an dernier.

— La Presse Canadienne

DAVID BECKHAM NE PRÉVOIT PAS EFFECTUER UN RETOUR AU JEU DANS SON PAYS

LONDRES — David Beckham dit avoir sur la table «quelques propositions alléchantes», au moment où il veut relever le dernier défi de sa carrière.

L'ancien capitaine de l'Angleterre précise qu'un retour dans son pays natal est fort peu probable parce qu'il ne peut pas imaginer porter un autre maillot que celui de la mythique équipe de Manchester United. Accordant une entrevue à Los Angeles, au journaliste britannique de *Sky Sports*, Beckham s'est dit choyé d'avoir autant de possibilités.

Il n'a pas précisé l'identité des équipes qui l'ont contacté.

On prête des intentions à Beckham, qui va quitter le Galaxy de Los Angeles au terme du match de championnat de la MLS qui les opposera demain au Dynamo de Houston, de poursuivre sa carrière en Australie ou encore comme porte-couleur du Paris Saint-Germain.

Beckham a indiqué que la retraite «ne lui effleure pas du tout l'esprit» dans le moment.

— Associated Press

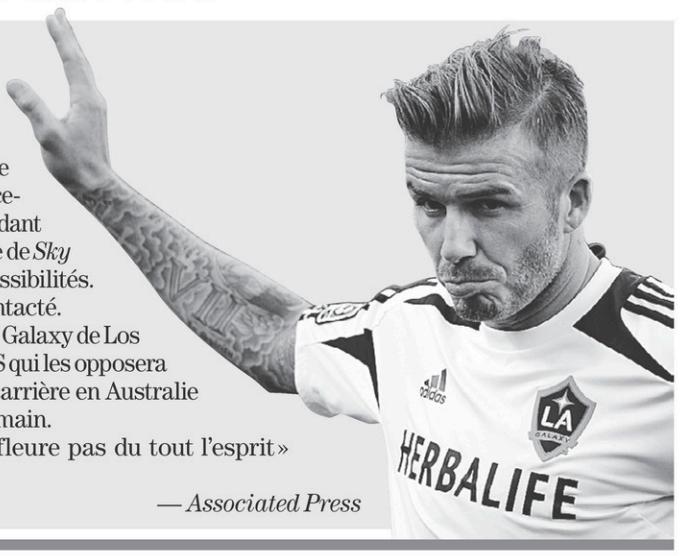

BALLON D'OR

Messi, Iniesta et Ronaldo sont les finalistes

SÃO PAULO, BRÉSIL (ASSOCIATED PRESS) — Lionel Messi, Andres Iniesta et Cristiano Ronaldo sont les trois finalistes pour l'obtention du Ballon d'Or qui sera décerné le 7 janvier à Zurich, ont annoncé hier à São Paulo la FIFA et France Football, organisateurs de ce prix.

Mais la capitaine de l'équipe canadienne Christine Sinclair ne fait pas partie du trio féminin. Les finalistes sont les Américaines Abby Wambach et Alex Morgan, championnes olympiques à Londres l'été dernier, ainsi que la Brésilienne Marta, quintuple gagnante du Ballon d'Or féminin.

Chez les hommes, à l'âge de 25 ans, l'Argentin Lionel Messi (FC Barcelone) a toutes les chances de remporter un quatrième Ballon d'Or d'affilée, ce qui sera un record. Avec 82 buts inscrits pour la seule année 2012, il est le favori des votes des journalistes, capitaines des équipes nationales et sélectionneurs.

Son coéquipier à Barcelone, l'Espagnol Iniesta est le meilleur joueur européen depuis trois saisons. Le Catalan de 28 ans a été désigné meilleur joueur de l'Euro 2012 après avoir marqué le but victorieux de la finale de la Coupe du monde en 2010.

À 27 ans, Ronaldo (Real Madrid), vainqueur du Ballon d'Or en 2008, a remporté le championnat d'Espagne en marquant 46 buts, étant légèrement devancé par Messi (50 buts).

Concernant les entraîneurs, l'Espagnol Vicente del Bosque, sélectionneur de l'Espagne (championne d'Europe), l'Espagnol Pep Guardiola, ex-entraîneur de Barcelone (vainqueur de la Coupe d'Espagne), et le Portugais José Mourinho, entraîneur du Real Madrid (Champion d'Espagne), sont en lice pour le titre d'entraîneur de l'année chez les hommes.

Le Français Bruno Bini, sélectionneur de la France (4e aux Jeux), le Japonais Norio Sasaki, sélectionneur du Japon (3e au JO) et la Suédoise Pia Sundhage, sélectionneur des États-Unis (champion olympique) puis de la Suède, concourent pour le titre d'entraîneur d'une équipe féminine de l'année.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Andres Iniesta, Lionel Messi et Cristiano Ronaldo sont les trois finalistes pour l'obtention du Ballon d'Or qui sera décerné le 7 janvier à Zurich.

Sinclair victime d'une injustice selon son entraîneur

John Herdman qualifie par ailleurs d'«injustice» l'absence de Christine Sinclair parmi les trois finalistes du Ballon d'Or féminin de la FIFA.

L'entraîneur de la sélection canadienne féminine qui a décroché le bronze aux Jeux olympiques de Londres attribue toutefois le tout à l'ignorance à propos du foot féminin, plutôt qu'à une intention malicieuse à l'endroit de la capitaine de sa formation.

Mais Sinclair ne joue pas pour être reconnue à l'échelle internationale, a noté Herdman.

«C'est une injustice, a déclaré Herdman depuis Vancouver. Une joueuse qui peut réussir un tour du chapeau en demi-finale et mener son équipe à une première médaille (olympique d'équipe) depuis 1936, la première fois que le Canada s'est retrouvé sur le podium (en soccer) à ce niveau, et être l'une des meilleures buteuses au monde... Et elle ne se retrouve pas parmi les trois premières.»

«Il y a quelque chose qui cloche quelque part. Mais en bout de ligne, je ne veux pas pointer quiconque du doigt.»

Sinclair a permis au Canada de rafler le bronze à Londres de manière spectaculaire, marquant six buts en cours de route - un record olympique - pour s'avérer la meilleure marqueuse du tournoi féminin. L'athlète de 29 ans a enfilé trois buts dans une défaite de 4-3 en prolongation contre les États-Unis en demi-finale.

L'arbitrage a toutefois attiré maintes critiques lors de ce match, dont celles de Sinclair, et plusieurs croient que la star canadienne en a payé le prix en étant ignorée lors du dévoilement des trois finalistes, hier.

Herdman était pour sa part candidat au trophée d'entraîneur d'une équipe féminine de l'année, mais il ne s'est pas retrouvé parmi les trois finalistes.

«Les trois personnes qui sont là ont eu mon vote, et je crois que ce sont tous des entraîneurs de premier plan, a dit Herdman. Ce sont trois entraîneurs de qualité et il faut respecter ça.»

Avec la collaboration de la Presse Canadienne

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La capitaine de l'équipe canadienne de soccer, Christine Sinclair.

Un arbitre québécois participera à la MLS Cup

PASCAL MILANO

La Presse

MONTRÉAL — Daniel Belleau a reçu la bonne nouvelle en milieu de semaine dernière. Le superviseur des arbitres de la MLS l'a alors appelé pour lui révéler qu'il serait du trio arbitral en charge de la grande finale, demain à Los Angeles.

Après avoir lâché un simple «Yes» au terme de la conversation, l'arbitre-assistant s'est rapidement remis au travail afin d'être fin prêt pour cet «accomplissement d'une saison et même d'une carrière dans l'arbitrage».

Avec Silviu Petrescu et Darren Clark, deux autres Canadiens, Belleau participera donc à son 16e match de la saison. Pas question cependant de changer ses habitudes après six ans dans la MLS.

«Ça doit être sensiblement pareil parce que nous avons été choisis en raison de ce que nous avons fait tout au long de la saison, souligne-t-il en entrevue. Il n'y a pas de raison de changer sa préparation physique ou la façon d'étudier les équipes. La seule différence est que l'on arrive une journée plus tôt pour des réunions techniques.»

Le meilleur compliment à faire à un arbitre est de lui dire que l'on ne l'a pas remarqué durant un match. Dans cette ère où chaque décision est instantanément décortiquée, cela signifie qu'il a parfaitement fait son travail. À ce sujet, Belleau ne néglige rien dans sa préparation pour connaître tous les acteurs sur le bout des doigts.

«On regarde surtout les tactiques des équipes et les confrontations un contre un afin de voir s'il y a des inégalités entre certains joueurs. On veut anticiper ce qui peut arriver et ne pas se laisser surprendre durant le match. On veut savoir ce que les joueurs sont habituellement capables de faire et de quelle façon ils réagissent.»

La MLS Cup 2012, entre le Galaxy de Los Angeles et le Dynamo de Houston, marque également un tournant pour les hommes au sifflet et au drapeau. Petrescu, après avoir été élu meilleur arbitre de la saison par les joueurs et les médias, est le premier Canadien à diriger ce grand rendez-vous.

«Ça démontre que les arbitres canadiens sont capables de faire du bon travail et qu'ils réussissent à percer et se mettre en valeur au niveau de la MLS», résume Belleau.

UN RECEVEUR DES BEARS LAISSE ENTENDRE QUE DES JOUEURS UTILISENT DU VIAGRA

CHICAGO — Le receveur éloigné Brandon Marshall, des Bears de Chicago, dit avoir entendu dire que des joueurs utilisent le Viagra afin d'être plus compétitifs sur le terrain de football.

Marshall a fait cette révélation, mercredi, en réponse à la question au sujet de l'augmentation de suspensions liées à l'utilisation d'amphétamines, incluant le médicament Adderall (ADHD).

Marshall a dit ne pas savoir grand-chose de l'Adderall, mais il a avancé que le Viagra, utilisé dans le traitement de la dysfonction érectile, peut être perçu par les joueurs comme une façon de stimuler leur énergie.

Marshall a ajouté que la NFL est tellement compétitive que « des gars sont prêts à essayer n'importe quoi pour obtenir un avantage... J'ai entendu des histoires folles. J'ai entendu dire que des gars utilisent du Viagra, sérieusement. »

De son côté, Marshall a dit être en santé et ne consommer aucun médicament.

— Associated Press

ROETHLISBERGER RESSENT ENCORE DE LA DOULEUR À L'ÉPAULE DROITE

PITTSBURGH — Ben Roethlisberger n'a pas l'air d'un homme qui prévoit jouer contre les Ravens de Baltimore, dimanche.

Le quart blessé des Steelers de Pittsburgh a indiqué, hier, qu'il ressent encore pas mal de douleur en raison de l'entorse à l'épaule droite et des côtes disloquées qui l'ont forcé à rater les deux derniers matches des siens.

Roethlisberger a reconnu qu'il y a « toujours une chance » qu'il puisse jouer contre les Ravens, mais il a dit ne pas être sûr que son bras sera prêt à collaborer.

Lorsqu'on lui a demandé si c'était un problème attribuable à la douleur ou à la force dans son bras, Big Ben a répondu « les deux ».

Les Steelers (6-5) ont une fiche de 0-2 depuis que Roethlisberger a quitté pendant le troisième quart d'un match remporté 16-13 en prolongation contre les Chiefs de Kansas City, le 12 novembre. Les Ravens, les grands rivaux de Pittsburgh, trônent de leur côté au sommet de la division Nord dans l'Américaine.

— Associated Press

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Harding subit des traitements afin de ralentir la progression de la sclérose en plaques dont il est atteint.

Harding atteint de la sclérose en plaques

ST. PAUL, MINNESOTA (ASSOCIATED PRESS) — Le gardien Josh Harding du Wild du Minnesota est atteint de la sclérose en plaques.

Le Wild a confirmé, hier, que Harding subit des traitements afin de ralentir la progression de la maladie neurologique auto-immune, qui n'a aucun traitement connu. Le quotidien *The Star Tribune* a dévoilé la nouvelle, mercredi.

Le directeur général Chuck Fletcher a dit qu'il sait que Harding utilisera le « même feu sacré » qui l'anime comme athlète afin de livrer la plus importante bataille de sa vie.

Harding, âgé de 28 ans, a dit au *Star Tribune* qu'il va continuer de jouer. Ayant appris la nouvelle il y a deux mois, il a recommencé à s'entraîner il y a deux semaines sans éprouver aucun problème.

Des problèmes d'équilibre, de fatigue et de vision représentent les principaux symptômes de la maladie.

Harding a paraphé un contrat de trois ans d'une valeur de 5,7 millions $, l'été dernier. Il a disputé un sommet personnel de 34 matches, la saison dernière cumulant une fiche de 13-12-4.

LOCK-OUT DANS LA LNH

Aucun progrès observé malgré la médiation

RICHARD LABBÉ

La Presse

MONTRÉAL — Joueurs et propriétaires sont incapables de s'entendre entre eux, et ils sont aussi incapables de s'entendre lorsque des médiateurs se trouvent dans la même pièce.

Voilà ce qu'il faut conclure des deux jours de médiation qui se sont terminés hier, dans le New Jersey. Les médiateurs de la Federal Mediation and Conciliation Services ont dû quitter la salle sans avoir pu permettre aux deux parties de se rapprocher.

Résultat ? Toujours rien de bon à signaler dans ce conflit de travail qui dure depuis la mi-septembre.

« Après plusieurs heures passées avec les deux parties au cours des deux derniers jours, les médiateurs ont conclu que les parties demeurent loin d'une entente, et qu'aucun progrès en vue d'un règlement n'a pu être fait, a fait savoir Bill Daly, le numéro deux de la Ligue nationale de hockey, par voie de communiqué hier. Nous sommes déçus que le processus de médiation n'ait pas été un succès. »

Pour le moment, aucune autre rencontre n'est prévue entre joueurs et propriétaires, qui demeurent incapables de s'entendre sur la question du montant intégral (« Make Whole »), et qui ne peuvent s'entendre sur la façon d'atteindre un partage des revenus à 50-50, un point de première importance aux yeux des propriétaires.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le commissaire de la LNH, Gary Bettman et son numéro deux, Bill Daly.

Selon ce que rapportait hier soir le réseau américain ESPN, le commissaire Gary Bettman aurait proposé au syndicat une rencontre exclusive entre propriétaires et joueurs afin de tenter de résoudre ce conflit. Cette rencontre aurait lieu sans les membres du comité de direction des deux clans, dont Bettman lui-même et Donald Fehr, le patron du syndicat des joueurs.

Les propriétaires de la LNH doivent tenir leur réunion annuelle des gouverneurs mercredi prochain, à New York. En coulisses, on laisse entendre que certains propriétaires plus modérés pourraient tenter de faire valoir leur point de vue, ce qui pourrait faire progresser le dossier.

Pour le moment, la LNH n'envisage toujours pas de procéder à l'annulation de matches supplémentaires du calendrier régulier. La ligue a annulé jusqu'ici tous les matches jusqu'au 14 décembre, en plus de faire une croix sur la Classique hivernale et le match des Étoiles, qui devait être présenté à Columbus à la fin janvier.

Reste à voir si les joueurs vont maintenant songer sérieusement à dissoudre le syndicat, une stratégie qui pourrait mettre de la pression sur les propriétaires du circuit.

21E TOURNOI NOVICE/ATOME/PEE-WEE D'ACTON VALE

La compétition prendra son élan dimanche

ACTON VALE (FB) — Le 21e Tournoi provincial novice/atome/pee-wee d'Acton Vale prendra son élan ce dimanche avec la présentation de six parties au Centre sportif.

Le tournoi valois regroupera 58 équipes réparties dans neuf catégories et se déroulera jusqu'au 16 décembre.

L'ouverture officielle du tournoi aura lieu le vendredi 7 décembre, avant la joute entre le Husky atome CC de Cowansville et les Panthères d'Acton/Valcourt, à compter de 18 h.

Les Mousquetaires de St-Hyacinthe, les Mineurs (1) de Sherbrooke-Ouest, le Confort Inn de Drummondville, les Voisins du Richelieu et les Gaulois de St-Lin compléteront les rangs du groupe atome CC.

Après ce match, les Panthères pee-wee CC affronteront par la suite les Mineurs de Sherbrooke-Ouest à 19 h 15.

Le Husky pee-wee CC de Cowansville, troisième au classement provincial, sera également parmi les huit clubs en action dans cette catégorie. On y retrouvera aussi les Artilleurs de Farnham/Bedford, les Jets de St-Hubert, les As de Thetford, les Montagnards de Ste-Agathe/Tremblant et les Autobus Voltigeurs de Drummondville.

Le Desjardins Farnham, les Guerriers d'Acton/Valcourt, les Maroons de Waterloo et les Rockies de Bromont seront au nombre des huit formations dans la section pee-wee A.

Plusieurs clubs locaux seront aussi en vedette dans la division pee-wee B dont deux clubs du Desjardins, les Vikings d'Acton/Valcourt, le Provigo d'Acton Vale et les Rockies de Bromont.

En ce qui a trait à la section pee-wee B féminine, les Hurricanes de Valcourt évolueront au sein d'un quatuor d'équipes comprenant également Sorel-Tracy, St-Jean-sur-Richelieu et Drummondville.

La Voix des
sports

BALLON D'OR: CHRISTINE SINCLAIR IGNORÉE PAR LA FIFA

PAGE 25

Les Inouk à la poursuite des Panthères

GAÉTAN ROY
gaetan.roy@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Inouk seront en quête d'une 20e victoire cette saison alors qu'ils recevront les Condors de Kahnawake, ce soir au centre sportif Léonard-Grondin, à leur 28e match de la saison dans la LHJAAAQ. Les hommes de David Lapierre ont remporté leurs deux premiers duels face aux énigmatiques Condors.

Seuls les Panthères de Saint-Jérôme, meneurs au classement, ont franchi la barrière des 20 victoires pour le moment. Les Granbyens montrent un dossier de 19 gains, sept revers et une défaite en fusillade. Ils occupent le troisième rang au classement général et dominent la division David Perron, la plus compétitive du circuit Morency.

Les Inouk ont remporté leur première victoire de la saison face aux Condors, 6-5 en prolongation, lors du Challenge de la LHJAAAQ à Princeville. Puis, ils ont triomphé, 6-3, à Granby, il y a un mois.

Les Condors occupent présentement le 11e rang de la ligue avec une fiche de 10-14-3. Un soir, ils peuvent surprendre une très bonne équipe, et s'incliner devant un adversaire très ordinaire le lendemain.

«Ils ne forment pas une vilaine équipe, lance Lapierre, et sont dangereux en attaque avec principalement deux joueurs: Jonathan Castonguay et Jean-Philippe Caron. Il faudra les avoir à l'oeil parce que les succès des Condors passent par eux. Par contre, on ne va pas se concentrer sur leur jeu, mais plutôt sur le nôtre. Il faudra jouer à la façon des Inouk.»

Alex Lemieux, Guillaume Bélanger, Jean-Benoit Beaudry et Francis Robichaud seront absents, soignant tous des blessures. Le gardien Jean-Christophe Plouffe, qui a gagné ses deux départs face aux Condors, sera de nouveau devant le filet granbyen.

Nadeau en uniforme, Darveau et Longtin aussi

Comme *La Voix de l'Est* le mentionnait cette semaine, le défenseur de 20 ans Antoine Nadeau sera en uniforme ce soir. Nadeau est un joueur affilié après avoir signé un contrat avec le club junior d'Acton Vale. Les Inouk auront quatre joueurs de 20 ans en uniforme alors qu'ils ont droit à cinq. Alex Lemieux et Guillaume Bélanger sont blessés.

Le gardien Kevin Darveau avait été rappelé par les Voltigeurs de Drummondville la semaine dernière alors qu'un de leurs gardiens était blessé. L'attaquant Érik Longtin a aussi été rappelé à Drummondville cette semaine et il a joué, mardi, dans un gain de 5-1 des Voltigeurs contre le Rocket de l'Île du Prince-Édouard.

«Longtin et Darveau seront avec nous en fin de semaine à moins d'une autre situation d'urgence, dit Lapierre. Les dirigeants des Voltigeurs sont contents de ce qu'ils ont fait là-bas. Longtin n'a pas participé au pointage, mais il a bien joué».

Lapierre ne se dit pas inquiet de perdre ses deux joueurs aux Voltigeurs.

«On est là pour développer les joueurs au maximum, tout le monde est d'accord avec ça chez les Inouk. Ce n'est peut-être pas la même chose dans toutes les équipes. Si jamais des joueurs vont jouer dans un niveau supérieur, je verrais ça comme une fierté, un signe qu'on fait bien notre travail. Je souhaite le meilleur pour mes joueurs et s'ils finissent la saison avec nous, tant mieux parce que nous avons des objectifs élevés.»

Lapierre reconnaît que s'il devait perdre des joueurs à la LHJMQ, cela ferait mal , mais la profondeur du club devrait combler les vides.

Contrairement à vendredi dernier, Alex Lemieux ne sera pas en uniforme juste pour s'asseoir sur le banc et encourager ses coéquipiers. Alecx Carrier et Carl Tremblay, qui avaient été laissés de côté, seront aussi de retour dans l'alignement ce soir.

PHOTO STÉPHANIE MANTHA

Après avoir été rappelé par les Voltigeurs de Drummondville cette semaine, l'attaquant Érik Longtin devrait être de retour avec les Inouk ce soir pour leur duel face aux Condors de Kahnawake.

DES CHIFFRES

Il y a des étincelles quand les Inouk affrontent les Condors, comme le démontrent les cinq bagarres en deux parties entre eux * Les Inouk franchiront le cap des 900 minutes de pénalité ce soir. Ils en ont 899, le deuxième club le plus puni après Saint-Léonard (1029) *** N'oubliez pas vos toutous ce soir. Les amateurs pourront les lancer sur la patinoire lorsque les Inouk marqueront leur premier but du match. Ils seront remis à des enfants moins favorisés *** Jonathan Castonguay, des Condors, est le quatrième marqueur de la ligue avec 54 points. Son coéquipier Jean-Philippe Caron a 33 points en 16 parties *** Érik Longtin est toujours le deuxième meilleur franc tireur de la ligue avec 25 buts en 26 parties. Sébastien Bergeron, de Saint-Agathe, était à 30 buts en troisième période, hier soir *** Castonguay a réussi cinq points (3-2) en deux matches contre les Inouk. Quatre joueurs des Inouk ont quatre points contre les Condors: Émilien Roy, Mickael Fillion, Alex Gagnon et Nicolas Nolet *** Les Condors sont en 15e et dernière place en avantage numérique dans la ligue avec une moyenne de réussite de 12,7%. Ils sont 12e en désavantage, mais premier avec 10 buts marqués en infériorité numérique *** Les Inouk sont sixième en désavantage (81,5%) et huitième en avantage (21,8%) *** À domicile, les Inouk ont un dossier de 13-2-1 et les Condors, sur la route, sont à 5-6-2 *** Dans les 10 derniers matches, les Inouk sont 6-3-1 et les Condors, 3-7 *** Alex Lemieux a 32 minutes de punition en deux affrontements contre les Condors, Francis Brunelle en a pour sa part 29 ***

» EN BREF

Empire Super Sprints: Michael Parent à l'honneur

GRANBY (MT) — Michael Parent a reçu le titre du pilote le plus amélioré de la série Empire Super Sprints à l'occasion du gala de fin de saison tenu à Vernon, dans l'État de New York. Le Granbyen a terminé au sixième rang du classement de la série en 2012.

La sixième saison de Parent en ESS lui a aussi permis de remporter sa première victoire en carrière. Il a réussi l'exploit sur le circuit de Mohawk, à Akwesasne, dans l'État de New York. Le jeune homme a ensuite gagné l'épreuve sans ailes (wingless) présentée au RPM Speedway de Saint-Marcel-sur-Richelieu, épreuve qui ne comptait toutefois pas au classement.

Alain Bergeron, de Saint-Pie, a terminé au 15e rang du classement saisonnier. L'Américain Chuck Hebing a enlevé le titre en ESS en 2012.

Russell Martin se joint aux Pirates

PITTSBURGH (LA PRESSE CANADIENNE) — Le réseau *Fox Sports* et le *Post-Gazette* de Pittsburgh rapportent que Russell Martin a accepté une offre des Pirates, hier.

L'entente, qui serait de 17 M $ pour deux ans, est conditionnelle à la réussite d'un examen médical. Le receveur de 29 ans a empoché 7,5 M $ avec les Yankees de New York, la saison dernière.

Martin a cogné 21 circuits et a produit 53 points pour les Yankees en 2012. Il a porté les couleurs des Dodgers de Los Angeles de 2006 à 2010, participant deux fois au match des étoiles. Il est retourné à la classique annuelle en 2011, avec les Yankees.

HOCKEY SENIOR DES CANTONS-DE-L'EST

Waterloo recevra la visite du Ace

GRANBY (FB) — Les Maroons de Waterloo reviendront devant leurs partisans demain pour y affronter le Ace de St-Cyrille, dans un de leurs deux matches à l'horaire ce week-end, dans la Ligue de hockey senior des Cantons de l'Est.

L'équipe waterloise entreprendra alors sa deuxième moitié de saison dans ce duel contre le Ace dans cette joute qui débutera à 19h, à l'aréna Jacques-Chagnon.

Il s'agira en outre de la première partie à domicile depuis que les Maroons ont été acquis par quatre nouveaux propriétaires, dont trois joueurs de l'équipe.

«On veut mettre la priorité sur les joueurs locaux. Notre but est de connaître une bonne deuxième moitié de saison et de bien se préparer pour les séries», fait valoir l'attaquant Jason Béliveau, un des nouveaux dirigeants du club.

Le porte-couleurs des Maroons estime que la situation est propice pour attirer les spectateurs aux joutes du circuit senior, compte tenu du lock-out qui perdure dans la Ligue nationale de hockey

«On a le meilleur calibre de jeu dans la région avec des joueurs qui ont été repêchés dans la LNH ou qui ont eu une bonne carrière universitaire ou dans le junior majeur. On a un meilleur club que notre fiche l'indique», argue-t-il.

Les Maroons sont au cinquième échelon dans la LHSCE avec cinq points, tout comme le Toyota de Richmond, mais ont disputé 12 parties comparativement à 13 dans le cas de Richmond.

Les Maroons livreront bataille au Plaza de Marieville, dimanche à compter de 14h30, à ce dernier endroit.

Le Plaza l'avait emporté en fusillade lors de la première rencontre entre ces deux clubs.

Les Maroons et le Plaza croiseront le fer ensuite lors d'une série aller-retour le vendredi 14 décembre à Waterloo et le lendemain à Marieville.

Pour sa part, le Plaza disputera également deux parties ce week-end, toutes deux à domicile.

Le Dynamik/Home Hardware de Coaticook, premier au classement, sera le club visiteur à Marieville demain à 19h30.

L'attaquant Jonathan Lussier fera ses débuts avec le Plaza contre Coaticook. Le Plaza débutera aussi sa deuxième portion de la campagne samedi.

Marieville détient le troisième échelon du circuit avec 16 points, soit un de moins que le Momo Sports/Powertek de Sherbrooke.

L'hiver, le tapis est chaleureux !

Recherchez «Le style de la saison» et profitez d'incontournables économies sur des couvre-planchers stylés !

9, rue Irwin, Granby
450 378-3951
www.lestapiseddy.com

3076214